



**HAL**  
open science

**La bibliothèque Georges Pompidou de  
Châlons-en-Champagne : rapport de stage (comprend  
des Propositions pour la gestion et la valorisation de la  
collection de disques microsillons de la bibliothèque  
Georges Pompidou de Châlons-en-Champagne)**

Jean-Christophe Brochard

► **To cite this version:**

Jean-Christophe Brochard. La bibliothèque Georges Pompidou de Châlons-en-Champagne : rapport de stage (comprend des Propositions pour la gestion et la valorisation de la collection de disques microsillons de la bibliothèque Georges Pompidou de Châlons-en-Champagne). domain\_shs.info.coll. 2006. mem\_00000326

**HAL Id: mem\_00000326**

**[https://memic.ccsd.cnrs.fr/mem\\_00000326](https://memic.ccsd.cnrs.fr/mem_00000326)**

Submitted on 8 Feb 2006

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **La bibliothèque Georges Pompidou de Châlons-en-Champagne : rapport de stage**

**Jean-Christophe BROCHARD**

Directeur de stage : Régis Dutremée  
Directeur de la bibliothèque municipale de Châlons-en-Champagne

## **Remerciements**

Merci à Régis Dutremée, le directeur de la bibliothèque municipale de Châlons-en-Champagne, et à Béatrice Delestre, la directrice adjointe, de m'avoir accueilli, écouté et encouragé tout au long de ce stage.

Merci à toute l'équipe de la bibliothèque Georges Pompidou avec qui j'ai pu travailler de façon constructive, et dans la bonne humeur qui plus est.

Merci aux responsables d'établissement que j'ai contactés et qui se sont tous rendus disponibles pour me recevoir ou répondre à mes sollicitations.

Merci à Gilles Pierret, le directeur de mon mémoire d'étude, qui m'a aussi conseillé pour la mission confiée au cours du stage et s'est intéressé de près à mon travail.

Toute reproduction sans accord express de l'auteur à des fins autres que strictement personnelles est prohibée.

# Sommaire

<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>6</b>
<b>PRESENTATION DE LA BMVR DE CHALONS-EN-CHAMPAGNE .....</b>	<b>7</b>
1. CHALONS-EN-CHAMPAGNE, LE CHEF-LIEU PARADOXAL .....	7
2. HISTORIQUE DES BIBLIOTHEQUES PUBLIQUES DE CHALONS-EN-CHAMPAGNE .	8
3. PRESENTATION GENERALE DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE .....	11
3.1. <i>La plus petite des BMVR</i> .....	11
3.2. <i>Composantes</i> .....	11
3.3. <i>Collections</i> .....	13
3.4. <i>Responsabilités régionales</i> .....	13
<b>LA BIBLIOTHEQUE GEORGES POMPIDOU QUATRE ANS APRES SON OUVERTURE : PREMIER BILAN ET PROJETS .....</b>	<b>15</b>
1. PANORAMA DES QUATRE PREMIERES ANNEES DE FONCTIONNEMENT .....	15
1.1. <i>Public / Activité</i> .....	15
1.2. <i>Bâtiment</i> .....	17
1.3. <i>Personnel et budget</i> .....	18
1.4. <i>Collections</i> .....	19
1.5. <i>Animations</i> .....	20
2. PROJETS .....	21
2.1. <i>Avenir du Médiabus et évolution du réseau de lecture publique</i> .....	21
2.2. <i>Réinformatisation et Base bibliographique régionale version 2</i> .....	21
2.3. <i>Préparation en 2006 du renouvellement complet des marchés d'acquisition</i> .....	22
3. SYNTHESE .....	23
<b>PROGRAMME DE STAGE.....</b>	<b>24</b>
1. INSERTION DANS LA VIE DE L'ETABLISSEMENT .....	24
1.1. <i>Participation aux réunions</i> .....	24
1.2. <i>Participation aux animations</i> .....	25
1.3. <i>Service public et autres activités</i> .....	26

2. RENCONTRES DE RESPONSABLES ET VISITES D'ETABLISSEMENTS .....	27
3. MISSION .....	29
3.1. <i>Le fonds de microsillons de la bibliothèque Georges Pompidou</i> .....	29
3.2. <i>Propositions pour la gestion et la valorisation du fonds de microsillons</i> .....	29
3.3. <i>Evaluation des autres pôles de conservation régionale</i> .....	30
3.4. <i>Intérêt de la mission</i> .....	31
<b>CONCLUSION</b> .....	<b>32</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	<b>33</b>
<b>TABLE DES ANNEXES</b> .....	<b>36</b>

## ***Introduction***

Outre qu'il se situait dans ma région d'origine, le sujet de stage proposé par la bibliothèque de Châlons-en-Champagne m'intéressait pour plusieurs raisons.

Dans un poste précédent au ministère de la culture et de la communication, j'ai été amené à m'intéresser de l'extérieur au projet de construction de trois médiathèques en Champagne-Ardenne dans le cadre du programme des bibliothèques municipales à vocation régionale (BMVR). Une réflexion sur la vocation régionale des BMVR dans le cadre du mémoire d'étude m'intéressait donc particulièrement.

La mission principale au cours du stage, centrée sur un fonds de disques microsillons conservé dans le cadre de l'une de ces missions régionales, associait une préoccupation réelle de la bibliothèque de mettre en œuvre cette mission à un intérêt particulier que je porte à la valorisation des disques anciens.

Enfin, le stage et le sujet de mémoire devaient ensemble me donner l'occasion, en tant que futur conservateur, de travailler à la fois sur la gestion d'une collection, de sa conservation à sa mise à disposition au public, mais aussi sur un aspect des politiques culturelles nationales.

Dans ce rapport, je vais d'abord présenter la bibliothèque Georges Pompidou, une BMVR atypique située dans un chef-lieu paradoxal. Cette bibliothèque ayant ouvert en 2001, je tenterai ensuite de tirer un premier bilan de ces quatre premières années de fonctionnement de l'établissement. La dernière partie sera l'occasion de présenter mon activité au cours de ce stage.

# ***Présentation de la BMVR de Châlons-en-Champagne***

## **1. Châlons-en-Champagne, le chef-lieu paradoxal**

Une bibliothèque territoriale est par définition ancrée dans un territoire, qui influe sur le fonctionnement et l'activité de l'établissement. Cela est particulièrement sensible pour le cas de Châlons-en-Champagne.

Châlons est une ville d'un peu moins de 50 000 habitants, organisée en agglomération qui compte 60 000 habitants. C'est une ville moyenne (son député-maire, Bruno Bourg-Broc préside la Fédération des Maires de Villes Moyennes) qui vit un déclin relatif. Sa population a fortement augmenté jusqu'en 1975 (plus 25 % entre 1962 et 1975), mais elle baisse continuellement depuis cette date (moins 10 % de 1975 à 1999). La population de l'unité urbaine suit le même mouvement, même s'il est moins marqué (- 5,6 % sur la même période). La zone d'emploi de Châlons-en-Champagne est la moins industrielle de la région. L'augmentation du secteur tertiaire ne parvient pas à combler les déficits enregistrés dans les autres secteurs. La proximité à 45 Km de Reims, la ville la plus peuplée de la région (agglomération de 215 000 habitants) peut expliquer en partie les difficultés de Châlons. Ce phénomène risque de s'amplifier à partir de 2007 avec l'ouverture de la ligne TGV Est, dont la principale gare régionale sera dans l'agglomération rémoise, alors que la ligne actuelle Paris-Strasbourg passait par Châlons. Le développement de la plate-forme de fret aéroportuaire de Vatry, pour l'instant décevant, ne compensera pas l'effet TGV.

Ce portrait esquissé pourrait être celui d'une ville moyenne ordinaire, mais ce n'est pas le cas, car paradoxalement, la ville moyenne qu'est Châlons est aussi le chef-lieu de la région, ville siège de la Préfecture de région et de département, du



conseil régional de la Champagne-Ardenne et du conseil général de la Marne. Elle accueille l'ensemble des administrations régionales et départementales, à l'exception du rectorat de l'académie. C'est la plus petite des capitales régionales par la taille, et la seule à ne pas être le siège d'une université. Ceci explique que 80 % de la population active relève du tertiaire, avec une forte prépondérance du secteur public et parapublic. Il est peu probable que le changement de nom de la ville en 1998 (la ville était dénommée Châlons-sur-Marne depuis la Révolution) ait suffi à modifier en profondeur l'image de ville administrative de Châlons-en-Champagne. Ce qui est sûr, c'est que cette situation paradoxale du « petit chef-lieu » a une grande influence sur la situation socio-économique de la ville qui, dans de nombreux domaines, a parfois des difficultés à assumer le rôle d'une métropole régionale avec le budget et les forces vives d'une ville de 50 000 habitants.

## **2. Historique des bibliothèques publiques de Châlons-en-Champagne**

Sous l'ancien régime, la ville de Châlons ne possédait pas de bibliothèque publique. Toutefois, de nombreux couvents et maisons religieuses avaient leur bibliothèque. La première expérience de « bibliothèque publique » de la ville date de 1795, quand l'ancienne bibliothèque de l'abbaye de Saint-Pierre-aux-Monts, comprenant tous les ouvrages des différentes bibliothèques ecclésiastiques confisqués à la Révolution, est transférée par décret à l'Ecole centrale. Elle est ouverte au départ trois jours par décade, puis tous les jours, mais elle connaît un parcours chaotique.

Le 22 mai 1820, le conseil municipal décide d'installer la bibliothèque dans une maison du XVIIe siècle attenante à l'Hôtel de Ville que la ville vient d'acquérir, l'ancien Hôtel Dubois de Crancé. La bibliothèque centrale de la ville y aura son siège jusqu'en 2001. Le bâtiment connaîtra de nombreux aménagements pendant

cette période, notamment en 1885, quand d'importants travaux sont engagés, dont l'adjonction d'un étage et l'agrandissement de combles.

La bibliothèque est ouverte tous les jours, mais pas à tous : les classes ouvrières n'y ont pas accès. Dans un premier temps, la salle de lecture peut accueillir au plus six lecteurs et les crédits pour les acquisitions restent faibles. En 1869, au premier étage est installée la bibliothèque populaire de la Société de lecture et d'enseignement. Celle-ci est composée de romans destinés au prêt. Au XIX<sup>e</sup> siècle, les collections de la bibliothèque s'accroissent fortement grâce à des dons de particuliers. Le plus important est celui fait par Madame Garinet en 1882.

La vie des collections patrimoniales de la bibliothèque est mouvementée au XX<sup>e</sup> siècle. Du 2 août 1914 au 12 avril 1920, la bibliothèque est fermée. Les livres précieux sont mis à l'abri dans un caveau du cimetière de l'ouest où ils resteront 7 mois (jusqu'au 20 mars 1915). Puis ils sont transportés aux Archives de Troyes. En juin 1918, les documents les plus précieux sont envoyés à Lyon. De mars à mai 1919, les documents reviennent à Châlons.

La bibliothèque connaît un incendie important le 5 novembre 1929, qui détruit une collection d'ouvrages jansénistes et des livres du fonds ancien (soit environ 15 000 livres). En 1940, la bibliothèque connaît une nouvelle évacuation des documents précieux de la bibliothèque dans un château du Maine-et-Loire.

En 1921, Henri Vendel est nommé conservateur. Grâce à ses idées novatrices, la lecture publique connaît à Châlons un développement décisif, longtemps exemplaire dans la région. En 1921, pour la première fois un employé-relieur est attaché à la bibliothèque. Au début des années 20, la bibliothèque de Châlons, bibliothèque classée par l'Etat le 5 juillet 1897, avec 120 000 documents, est l'une des plus riches de France. En 1923, 2 569 ouvrages sont prêtés.

En 1937, une bibliothèque pour les enfants est inaugurée. Un bal annuel costumé qui a lieu à la mi-carême doit en assurer le financement.

En 1959, une discothèque avec écoute de documents sonores sur place est créée. c'est l'une des premières de France. Le prêt de disques à domicile sera possible à partir de 1970.

En 1971, un bibliobus urbain est mis en service afin de desservir les quartiers éloignés du centre ville

La première informatisation de la bibliothèque débute en 1987.

L'année 1988 est une année charnière, qui voit le lancement des prêts à domicile de disques compacts et la constitution d'un fonds de cassettes vidéo, mais surtout l'ouverture au public de l'Annexe Denis Diderot, située dans un quartier excentré, à proximité relative d'une grande zone commerciale. Cette annexe de 1 200 m<sup>2</sup> est de fait une médiathèque avec section adultes, jeunesse, musique, plus des espaces pour les animations, les activités jeunesse et le bricolage (ce dernier espace est affecté depuis 2001 à un Espace Culture Multimédia). Dans les mêmes locaux, on trouve les réserves du Médiabus.

Avec l'accroissement des collections, plusieurs projets de nouvelles bibliothèques sont envisagés, mais aucun n'aboutira avant la construction de la bibliothèque municipale à vocation régionale. Au fil des années, le moindre espace est utilisé sur place. Une partie des réserves de la bibliothèque est stockée à l'extérieur, dans différents dépôts.

Dans la perspective de l'ouverture de la BMVR, de nombreux travaux de fond sont menés, dont la rétroconversion des notices des fonds anciens et locaux en 1998 et la réinformatisation de la bibliothèque en 2000, pour passer d'un système informatique « maison » à un SIGB standard normalisé et plus fonctionnel.

La bibliothèque centrale Georges Pompidou a ouvert ses portes au public à la mi-mars 2001.

### 3. Présentation générale de la Bibliothèque municipale<sup>1</sup>

#### 3.1. La plus petite des BMVR

Avec 6595 m<sup>2</sup> de surface, dont 2625 ouverts au public, la Bibliothèque Georges Pompidou est la plus petite des douze BMVR construites. Mais, rapportée à la population de la ville, cette surface permet à Châlons d'être classée seconde sur la question des m<sup>2</sup> pour 1000 habitants dans le palmarès des villes de plus de 50 000 habitants en fonction de leur réseau de bibliothèques municipales publié par *Livres Hebdo*<sup>2</sup>. Dans ce palmarès, Châlons arrive en 13<sup>e</sup> position sur 126, mais ce n'est pas uniquement dû au fait que les critères retenus favorisent les villes disposant de locaux de grande taille : Châlons est également classée 10<sup>e</sup> pour le nombre de prêts par habitant et 12<sup>e</sup> pour les dépenses par habitant.

#### 3.2. Composantes

Le réseau de bibliothèques publiques de Châlons-en-Champagne comporte une bibliothèque centrale, la bibliothèque Georges Pompidou, une annexe, la bibliothèque Denis Diderot, et un Médiabus.

---

<sup>1</sup> L'expression « Bibliothèque municipale de Châlons-en-Champagne » est utilisée dans ce rapport, comme c'est le cas sur le site internet de l'établissement, pour désigner l'ensemble des trois composantes du réseau de lecture publique de Châlons-en-Champagne (Bibliothèque Georges Pompidou, Bibliothèque Diderot et Médiabus). L'expression « BMVR de Châlons » désignera également la bibliothèque municipale de Châlons dans toutes ses composantes. On utilisera l'expression « Bibliothèque Georges Pompidou » pour faire référence à la bibliothèque centrale construite dans le cadre du programme BMVR.

<sup>2</sup> SANTANTONIOS, Laurence. Les villes où il fait bon lire. *Livres Hebdo*, 2004, n° 560, p. 73-78.

**Données générales :**

<b>BMVR de Châlons</b>		
<b>Le personnel</b>		
Dépenses pour le personnel		<b>1 566 416 €</b>
	soit par habitant	31 €
Nombre d'emplois		<b>49,9</b>
	dont cat. A & B	16,6
Nbre d'habitants par emploi		1 008
<b>Les collections</b>		
Nbre total de documents		<b>450 594</b>
	dont imprimés	197 310
	dont documents sonores	36 914
	dont vidéogrammes	6 118
	dont documents patrimoniaux	235 963
<b>Les acquisitions</b>		
Dépenses d'acquisition		<b>182 506 €</b>
	soit par habitant	3,62 €
<b>Le public et le prêt</b>		
Emprunteurs actifs		<b>7 278</b>
	soit en pourcentage	14,46
Nbre de prêts		<b>398 873</b>
	soit par habitant	7,92
<b>Les horaires</b>		
Nbre d'heures d'ouverture hebdomadaire		<b>32</b>
Nbre de jours d'ouverture hebdomadaire		<b>5</b>
<b>Les locaux</b>		
Surface des locaux en m2		<b>7 795</b>
	soit pour 100 habitants	15,48

Données 2004. Source : BMVR de Châlons

Châlons: 50 338 habitants

(recensement de 1999, population sans doubles comptes)

La **bibliothèque Georges Pompidou**, située en centre ville, a ouvert en 2001.

Sa surface est de 6595 m<sup>2</sup>, dont 2625 accessibles au public.

Ses collections comprennent environ 370 000 documents, dont 235 000 documents patrimoniaux.

Elle a effectué 216 302 prêts en 2004.

La **bibliothèque Denis Diderot**, située dans un quartier d'habitation au sud-est de la ville, a ouvert en 1988.

Sa surface est de 1 200 m<sup>2</sup>. Elle propose 45 000 documents en libre accès, y compris des documents sonores et des vidéogrammes.

Elle a effectué 140 880 prêts en 2004.

Elle dispose depuis 2001 d'un Espace Culture Multimédia accessible gratuitement.

La ville de Châlons est équipée d'un **Médiabus** depuis 1971.

Actuellement, sept quartiers sont desservis pour l'ensemble du public, ainsi que six groupes scolaires.

3 500 documents sont à la disposition du public, y compris des documents sonores et des vidéogrammes.

38 000 documents sont disponibles dans une réserve située au sein des locaux de la Bibliothèque Denis Diderot, qui est accessible par convention à des collectivités adhérentes (associations, comités d'entreprise, structures socio-culturelles).

Le Médiabus a effectué 41 691 prêts en 2004.

### **3.3. Collections**

L'importance de ses fonds anciens a valu à Châlons de faire partie de la liste des 54 bibliothèques classées par l'Etat au titre de la loi de 1931. Les collections comprennent 70 000 ouvrages antérieurs à la fin du 18<sup>ème</sup> siècle, 2000 manuscrits dont le plus ancien remonte au 11<sup>ème</sup> siècle, plus de 80 000 estampes, cartes et plans, photographies, cartes postales, dessins, affiches, 12 000 livres et brochures relatifs à la Champagne, des fonds particuliers de collectionneurs et érudits (Garinet, Léon Bourgeois...).

Les collections s'enrichissent chaque année d'environ 10 000 documents, notamment grâce au dépôt légal imprimeur.

### **3.4. Responsabilités régionales**

La BMVR est pôle associé de la Bibliothèque nationale de France (BnF) pour le **dépôt légal imprimeur** pour la région Champagne-Ardenne. La ville assure ce

rôle depuis fin 1943. Une convention entre la Ville et la BnF définit cette mission. La BnF verse à la ville une subvention de fonctionnement correspondant au salaire d'un temps complet de catégorie B et d'un mi-temps de catégorie C et lui rembourse ses dépenses de fournitures.

La BMVR est également **pôle associé pour le signalement des fonds anciens et régionaux**, ce qui signifie que les collections patrimoniales sont signalées dans le Catalogue Collectif de France (CCFr). Elle est également **pôle de référence sur la documentation locale et régionale**, avec une politique d'acquisition spécifique.

La BMVR héberge sur son site internet la **base bibliographique régionale**, un portail d'accès aux catalogues d'autres établissements régionaux (Médiathèque de l'Agglomération Troyenne, Bibliothèque municipale de Reims, Université de Reims ou UTT) via le protocole Z 39-50. Techniquement, ce portail ne donne pas satisfaction, et sa conception devrait être revue à l'occasion de la réinformatisation de la BMVR, qui est actuellement en projet.

La BMVR participe activement au **plan régional de conservation partagée des périodiques** piloté par l'agence de coopération régionale Interbibly. Elle conserve 220 titres, dont 80 dans le cadre du dépôt légal.

La BMVR est également **pôle régional de conservation pour les disques microsillons, la bande dessinée et la science fiction**.

# ***La Bibliothèque Georges Pompidou quatre ans après son ouverture : premier bilan et projets***

## **1. Panorama des quatre premières années de fonctionnement**

Pour l'équipe de la bibliothèque Georges Pompidou, le principal défi au cours des quatre dernières années a été de prendre la mesure du nouvel équipement et d'en assurer le meilleur fonctionnement possible au service des lecteurs.

Il n'y a pas eu d'événement particulièrement marquant sur la période, hormis la fréquence de mouvement des cadres de direction : la directrice et son adjointe ont muté presque simultanément en 2003. L'intérim de la direction a été assuré par l'adjointe nouvellement nommée en juillet 2003 jusqu'à l'arrivée du nouveau directeur en septembre 2004. Un autre changement de directrice adjointe est intervenu en juillet 2005, sans période de vacance. Avec un nouveau départ annoncé pour fin 2005, le poste de bibliothécaire responsable du fonds local aura eu trois titulaires en cinq ans. La bibliothèque Diderot a changé de directrice pendant l'été 2005.

Cependant, l'encadrement a été renforcé en octobre 2005 par une création de poste, qui a permis le recrutement d'un bibliothécaire chargé du secteur adultes de la bibliothèque Georges Pompidou.

### **1.1. Public / Activité**

En 2004, 7 278 lecteurs inscrits à la bibliothèque ont effectué au moins un emprunt (auxquels il faut ajouter 196 inscriptions collectives). Ce nombre est à peine



supérieur à celui de 2001 (7 237), et très inférieur aux chiffres de 2002 et 2003 (7 901 et 7 731 respectivement).

Outre le contexte général de baisse de l'activité des médiathèques au niveau national, plusieurs facteurs peuvent expliquer cette baisse surprenante, alors que l'attrait suscité par l'ouverture de la nouvelle bibliothèque avait entraîné une forte augmentation de l'activité.

Les raisons de cette baisse se trouvent principalement dans la modification des conditions d'inscription intervenue en septembre 2003, avec la mise en place de l'abonnement payant pour les plus de 14 ans, de l'abonnement payant pour les moins de 14 ans souhaitant emprunter des documents hors du secteur jeunesse, et d'un système d'amendes pour les retards. Ces mesures ayant été annulées à partir de septembre 2004 (janvier 2005 pour le système d'amendes, remplacées par des jours de suspension), il est fort probable que l'année 2005 voit le nombre d'inscrits repartir à la hausse.

Le nombre maximal de documents empruntables par carte, très élevé, est passé de 20 à 10 en septembre 2003. Cette mesure, qui reste en vigueur, a pour conséquence une baisse sensible du nombre de prêts par habitant (d'un peu plus de 9 à un peu moins de 8), mais sur ce point Châlons fait toujours beaucoup mieux que la moyenne des villes de 50 000 habitants, qui se situe à 5,5.

La bibliothèque Georges Pompidou est ouverte au public 32 heures par semaine, du mardi au samedi, ce qui la situe dans une bonne moyenne nationale. Ses moyens en personnel ne lui permettent pas d'envisager d'étendre ces horaires. La direction a demandé une modification des horaires, pour fermer pendant midi certains jours, une période pendant lequel la bibliothèque est peu fréquentée, et ouvrir plus tard le soir (la bibliothèque ferme à 19 h le jeudi, à 18 h les autres jours), mais la municipalité ne l'a pas souhaité pour l'instant, car elle soutient l'ouverture des commerces du centre ville pendant midi et souhaite que la bibliothèque continue à montrer l'exemple.

## 1.2. Bâtiment

La bibliothèque Georges Pompidou a été construite par une équipe architecturale de renom, Alexandre Chemetov et Borja Huidobro, qui a également réalisé la BMVR de Montpellier.

Si les façades sont sobres, et la bibliothèque elle-même repliée au sein d'un îlot urbain, le bâtiment est loin d'être une bibliothèque modeste. Le lecteur qui pénètre dans le hall et se dirige vers les escaliers peut même se sentir écrasé, tant les espaces sont imposants.

A l'occasion d'un mémoire de stage de deuxième année de D.U.T., Odile Dervaux a enquêté auprès du personnel et d'un échantillon de lecteurs de la bibliothèque, notamment pour recueillir leur sentiment quant à ce nouveau bâtiment<sup>3</sup>. Les opinions étaient contrastées, les opinions positives (belle architecture, locaux spacieux, bâtiment lumineux, confortable et calme) contredisant parfois celles négatives (bâtiment froid et intimidant, bruyant, trop chaud ou trop froid selon les salles et les saisons,...). Pour ceux qui ont connu les deux bâtiments, ou qui fréquentent l'annexe Diderot, une opposition ressort entre une petite bibliothèque de type familial et la bibliothèque Georges Pompidou, importante par la taille et l'offre documentaire.

Ce qui est sûr, c'est qu'à l'usage on peut identifier des problèmes de conception du projet architectural qui influent sur le fonctionnement quotidien de la bibliothèque, tant du point de vue du public que des conditions de travail du personnel.

C'est la salle d'étude qui semble poser le plus de problèmes. Elle est située sous le toit, entièrement vitrée et non climatisée. Elle est souvent trop lumineuse, notamment pour ceux qui travaillent sur écran, et parfois tellement chaude l'été qu'elle doit être fermée au public. La terrasse accessible depuis la salle d'étude pose également problème, puisqu'elle n'a jamais pu être ouverte au public : aucun portique antivol n'a été prévu alors que la terrasse donne sur un escalier de secours. Par ailleurs, les escaliers et la passerelle reliant les espaces adultes sont

---

<sup>3</sup> **DERVAUX, Odile.** *Evaluation des attentes et de la satisfaction du public à la Bibliothèque Georges Pompidou et son réseau à Châlons-en-Champagne.* 2005. 49 p. D.U.T. : Information-Communication option Métiers du livre : Nancy 2 : 2005.

particulièrement bruyants, et l'éclairage semble insuffisant dans les espaces adultes dès que le jour baisse, comme nous l'avons constaté cet automne.

Des problèmes de finition rendent également difficile le bon fonctionnement de la bibliothèque. Lors de pluies violentes, des fuites du toit sont apparues à plusieurs endroits du bâtiment, y compris dans les magasins. Le système de ventilation qui équipe les magasins et la salle du patrimoine est très souvent défectueux, à tel point que la bibliothèque a dû s'organiser pour maintenir un taux d'hygrométrie acceptable dans les magasins, tandis que le public doit fréquenter une salle du patrimoine trop froide l'été et trop chaude l'hiver.

Le système de transport automatique de documents, installé entre les magasins et les lieux de communication des documents au public manque totalement de fiabilité. Il était en panne pendant les trois mois du stage, par exemple. Ceci complique le travail du magasinier, d'autant plus que c'est l'existence de ce système de transport automatique qui a permis à l'architecte d'installer les magasins complètement à l'opposé du bâtiment par rapport aux espaces publics.

### **1.3. Personnel et budget**

La bibliothèque doit assurer l'accueil du public dans trois lieux différents avec à peine cinquante équivalent temps plein en 2004, dont trois sont affectés à l'atelier de reliure et ne participent pas à l'accueil du public. Pour ce qui concerne la seule bibliothèque Georges Pompidou, la taille des locaux et leur configuration exigent qu'à tout moment un minimum de six agents soient présents dans les espaces accessibles au public pour assurer son accueil (plus un au magasin). Avec ces chiffres, on comprendra facilement que la confection du planning de service public pour la bibliothèque Georges Pompidou est un exercice de corde raide et que, d'un jour à l'autre, la direction n'est jamais sûre de disposer de personnel en nombre suffisant pour ouvrir la bibliothèque au public et assurer l'ensemble de ces missions.

Non seulement, le personnel de la bibliothèque n'est pas en nombre suffisant, mais on note également un taux relativement faible d'encadrement : les personnels de

catégorie C et les emplois aidés représentent deux tiers du total des emplois, contre un tiers en moyenne pour les bibliothèques des communes de 50 000 habitants<sup>4</sup>.

Malheureusement, cette situation difficile ne semble pas devoir s'améliorer dans un futur proche. Plusieurs postes prévus au tableau prévisionnel des emplois avant l'ouverture de l'établissement n'ont jamais été pourvus. Et si un poste de bibliothécaire a été pourvu pour la première fois en octobre 2005, la bibliothèque a aussi perdu des postes récemment puisque, à une exception près pour l'Espace Culture Multimédia, les emplois jeunes dont les contrats sont arrivés à terme n'ont pas été intégrés ni remplacés. Cette situation a entraîné cet automne la réduction des heures d'ouverture de la salle Patrimoine.

Les problèmes de personnel de la bibliothèque sont l'une des conséquences de la situation paradoxale de Châlons : avec 50 emplois, la ville se situe bien au-dessus de la moyenne des communes de 50 000 habitants (31,19 en 2002, trouver chiffres 2003), même en tenant compte du fait que la ville bénéficie de 3,5 emplois financés au titre de son statut de bibliothèque municipale classée dépositaire du dépôt légal imprimeur (2 conservateurs d'Etat et 1,5 emplois dans le cadre de la convention avec la Bibliothèque nationale de France pour le dépôt légal). Mais 50 emplois, cela ne suffit pas pour gérer une bibliothèque de 6 500 m<sup>2</sup> et ses deux annexes.

Pour ce qui concerne les dotations budgétaires, la situation de la bibliothèque est meilleure, d'autant plus qu'une augmentation du budget nécessiterait de disposer de plus de personnel pour procéder aux acquisitions et au traitement des documents. Avec plus de 180 000 € de crédits pour ses acquisitions en 2004, la ville se situe au-dessus du budget moyen d'une commune de 70 000 habitants.

## **1.4. Collections**

Un gros travail sur les collections a été mené en amont de l'ouverture de la bibliothèque : acquisitions en nombre, notamment pour les nouveaux supports

---

<sup>4</sup> La source des données pour les comparaisons de ville à ville est la suivante : France. Direction du livre et de la lecture. *Bibliothèques municipales, bibliothèques départementales des départements d'outre-mer, bibliothèques départementales de prêt : données 2002*. Paris : Ministère de la culture et de la communication, 2004, 366 p.

(vidéo, multimédia), préparation du déménagement et désherbage des collections en magasin.

La quantité et la proportion d'ouvrages proposés en accès direct au public n'a plus rien à voir avec ce qu'elle était dans l'ancienne bibliothèque. Depuis l'ouverture, l'équipe a été amenée plusieurs fois à ajuster la disposition et le classement des collections en accès public. Une réflexion est actuellement en cours pour améliorer la signalétique du bâtiment.

Pour ce qui concerne le travail interne, un guide de cotation a été élaboré, et le circuit du document a été amélioré.

Afin de rompre l'isolement des acquéreurs, le directeur met progressivement en place depuis son arrivée il y a un an une politique documentaire coordonnée. Les procédures ont été formalisées, et des réunions d'acquisitions bimensuelles ont été instituées afin de coordonner les acquisitions entre les différents sites. Le but est d'élaborer une politique documentaire générale par la pratique, de veiller à la cohérence des fonds des différents sites et d'optimiser la gestion des crédits.

L'accès du public aux postes multimédia devrait bientôt être facilité. Il est actuellement payant à la bibliothèque Georges Pompidou (1 € les 20 mn). Cet accès devrait être gratuit pour les abonnés à raison d'une heure par jour maximum à partir de janvier 2006.

## **1.5. Animations**

Depuis son ouverture en 2001, la bibliothèque Georges Pompidou dispose de locaux adaptés pour les animations : une salle d'exposition, un auditorium de 85 places et un espace spectacle pour la jeunesse au sein du service concerné.

La politique d'animations a été amplifiée et diversifiée depuis 2001. C'est l'un des axes forts choisis par la bibliothèque pour sa politique des publics et son projet culturel. Elle est menée en partenariat avec les institutions culturelles locales, et notamment la scène nationale La Comète et le Centre national des arts du cirque. Parmi les expositions proposées chaque année, certaines d'entre elles sont organisées en partenariat avec les bibliothèques de la région, via l'agence de

coopération Interbibly, ou en collaboration avec le musée de Châlons et les archives départementales de la Marne, comme c'était le cas cet automne avec le programme d'animations « Regards sur l'art médiéval ».

Chaque année, un auteur est accueilli en résidence longue. Outre un travail classique d'écriture et de rencontres, l'auteur concerné, Hubert Haddad en 2005, prend en charge une programmation culturelle spécifique.

## **2. Projets**

### **2.1. Avenir du Médiabus et évolution du réseau de lecture publique**

Le véhicule actuellement utilisé par le Médiabus est âgé, et la bibliothèque doit d'ores et déjà songer à son remplacement. Lors des premières discussions à ce sujet avec la collectivité, il est apparu que celle-ci, plutôt que de s'engager dans un remplacement simple du Médiabus, souhaite au préalable mener une réflexion sur la couverture du territoire municipal par le réseau de bibliothèques (centrale, annexe et bus). La ville souhaite examiner deux scénarios, l'un conservant le Médiabus, l'autre prévoyant la création d'annexes dans les quartiers, hébergées dans des structures socioculturelles, sans personnel qualifié permanent.

Une évolution éventuelle de l'organisation du réseau de bibliothèques aurait un impact non négligeable sur la configuration du réseau informatique. Une étude sur l'évolution du réseau est donc sur le point d'être lancée, en préalable aux projets de réinformatisation de la bibliothèque.

### **2.2. Réinformatisation et Base bibliographique régionale version 2**

La BMVR de Châlons est équipée depuis 2000 du système intégré de gestion de bibliothèque GEAC Plus avec des postes fonctionnant sous Windows NT, et du logiciel Archimed pour l'OPAC et le réseau multimédia (Internet, Intranet, cédéroms).

Le vieillissement des équipements informatiques et l'évolution des besoins de la bibliothèque en matière de gestion des données, de communication et de services au public rendent nécessaire d'étudier les possibilités de faire évoluer ou de modifier l'organisation informatique de l'établissement.

Une telle étude devrait être lancée en 2006, associée à la réflexion sur l'évolution du réseau.

Un volet de cette étude concernera le devenir de la Base Bibliographique Régionale (BBR). Etroitement liée aux trois projets de construction de BMVR de la région, la BBR devait permettre le signalement et la valorisation de l'ensemble des ressources documentaires conservées dans la région, qu'elles aient un caractère « régional » ou non.

Hébergée sur le site de la BMVR de Châlons, la base devait permettre d'interroger simultanément les catalogues des bibliothèques et centres de documentation de la région. A l'ouverture en avril 2002, la BBR permettait d'interroger les catalogues de Châlons, de Troyes et du Service commun de documentation de l'Université de Reims. D'autres bibliothèques devaient suivre, notamment la BMVR de Reims, mais cette version de la base n'a jamais vraiment été fiable, et les tentatives d'ajustement technique ont échoué.

L'étude devrait porter sur l'ensemble des options possibles concernant l'avenir de la BBR, aussi bien l'opportunité de conserver une base régionale spécifique plutôt que de s'appuyer sur le signalement des fonds anciens, locaux et spécialisés par le Catalogue Collectif de France, que les différentes architectures techniques pour une éventuelle nouvelle version de la base (architecture Z 39-50, protocole OAI...).

### **2.3. Préparation en 2006 du renouvellement complet des marchés d'acquisition**

L'ensemble des marchés publics d'acquisition de la bibliothèque arrivent à terme le 31 décembre 2006. La bibliothèque doit donc d'ores et déjà réfléchir à la structure des cahiers des charges qu'elle entend proposer à l'approbation de la collectivité, en tenant compte des changements légaux intervenus ces derniers temps (loi sur le droit de prêt, réforme du code des marchés publics) et des

changements qu'elle souhaiterait éventuellement leur apporter au vu de son expérience et des procédures collectives d'acquisition qu'elle a mises en pratique ces derniers mois.

Si les marchés concernant le multimédia et la musique n'ont pas posé particulièrement de problème, les critères choisis pour différencier les lots de livres sont remis en cause par l'équipe de la bibliothèque.

En effet, au vu de l'expérience des années écoulées, la répartition choisie pour différencier les lots entre « gros » et « petits » éditeurs n'apparaît pas pertinente, et d'autres critères seront probablement proposés à la commission ad-hoc de la collectivité au premier semestre, à l'issue de la réflexion entamée en interne par la bibliothèque dès cet automne.

### **3. Synthèse**

Gérer un équipement de la taille de la bibliothèque Georges Pompidou avec une équipe aussi réduite et un encadrement aussi fluctuant est un défi que l'équipe de la bibliothèque relève chaque jour. Rien n'est cependant gagné, comme le prouvent, par exemple, les difficultés éprouvées pendant le stage pour les heures d'ouverture de la salle Patrimoine.

La bibliothèque semble malgré tout être sur la bonne voie. Les nouvelles conditions d'inscription et d'emprunt devraient porter leurs fruits et attirer de nouveaux abonnés, comme les statistiques intermédiaires pour l'année 2005 semblent l'indiquer. Le succès grandissant du programme d'animations et la gratuité de l'accès à internet à partir de 2006 devraient renforcer cette tendance.



# ***Programme de stage***

## **1. Insertion dans la vie de l'établissement**

### **1.1. Participation aux réunions**

Les réunions de travail sont un moment idéal pour voir les projets de la bibliothèque se construire et l'équipe se les approprier. C'est pourquoi j'ai participé à chaque fois que possible aux réunions organisées.

En octobre s'est tenue une première **réunion de direction**. Il n'y en avait plus eu depuis l'arrivée de l'actuel directeur en septembre 2004, mais le renforcement de l'équipe de direction en nombre, l'arrivée des nouveaux collègues et le nombre de dossiers en cours rend nécessaire ce type de rendez-vous dont le but est de permettre une meilleure information de chacun sur les projets en cours et à venir, et de mieux s'organiser. Il est prévu que ces réunions seront désormais mensuelles.

Entre les Journées du Patrimoine, le Mois du Patrimoine Ecrit et Lire en Fête, l'automne est une période chargée pour les animations. Deux **réunions de préparation des animations** ont eu lieu, la première pour organiser les visites guidées prévues pour les journées du patrimoine et les permanences pour l'exposition présentée dans le cadre du Mois du Patrimoine Ecrit, exceptionnellement ouverte les dimanches après-midi. La seconde était consacrée à la préparation de la première « Nuit de la bibliothèque », organisée le 15 octobre dans le cadre de « Lire en Fête ». Le grand nombre d'animations proposé presque simultanément au cours de cette journée, et l'ouverture de la bibliothèque jusque 23 heures dans des conditions habituelles de fonctionnement nécessitaient une organisation sans faille et la mobilisation de tous.

Un **groupe de travail sur l'accueil et le renseignement du public** a tenu ses deux premières réunions pendant le stage. L'objectif de ce groupe est double : élaborer des outils et des actions à destination du personnel de la bibliothèque chargé d'accueillir le public afin d'améliorer l'orientation et le renseignement des lecteurs (actions de formation, vade-mecum d'utilisation de l'OPAC, guide des ressources documentaires) et réfléchir évolutions possibles de la signalétique de la présentation des collections pour faciliter l'orientation du public dans la bibliothèque.

J'ai assisté pendant deux mois à toutes les **réunions bimensuelles d'acquisition**. Assez nouvelles, elles ont pour but de mieux coordonner les acquisitions des différentes composantes de la BMVR, et participent de l'élaboration progressive d'une politique d'acquisition formalisée.

J'ai également participé à des réunions de travail ponctuelles sur le magasinage et la réorganisation du service du dépôt légal.

En complément de ces réunions, j'ai eu des entretiens fréquents avec le directeur et avec son adjointe, et j'ai pu rencontrer au moins une fois chacun des responsables de la bibliothèque.

## **1.2. Participation aux animations**

J'ai pu assister et même participer à une grande partie des animations proposées par la BMVR pendant mon stage :

J'ai assisté au vernissage de l'exposition *Terres de Champagne*, coordonnée par l'agence de coopération des bibliothèques Interbibly, qui traite de l'histoire de la cartographie régionale. C'était la première présentation de cette exposition, qui tournera ensuite dans d'autres lieux de la région. Des documents issus des collections de la BMVR y sont présentés, complétés par deux vitrines sur la restauration des cartes et plans dans la salle Patrimoine.

Outre l'exposition, la bibliothèque a proposé une conférence et des visites guidées de ses locaux publics et internes pour les *Journées du patrimoine*. J'ai joué le rôle du second accompagnateur pour l'une de ces visites.

A l'occasion de *Lire en fête*, la BMVR a organisé sa première *Nuit de la bibliothèque*. De nombreuses animations et des spectacles étaient organisés, tandis que la bibliothèque fonctionnait normalement jusque 23 heures. A cette occasion, j'ai participé à l'accueil des artistes et assuré des permanences de service public en nocturne.

Dans le cadre d'un programme autour de l'art médiéval, la bibliothèque a organisé cet automne un **cycle de conférences d'histoire de l'art**, ce qui m'a donné l'occasion d'apprécier la prestation d'un de mes collègues de promotion, sur le thème des enluminures.

Le stage s'est conclut sur la prestation de l'**ensemble Neuma**, en complément de l'exposition sur les instruments médiévaux, qui a rendu vivantes les copies d'instruments présentées en les utilisant pour interpréter des airs du Moyen Age et de la Renaissance.

### **1.3. Service public et autres activités**

La mission de stage qui m'a été confiée touchant à la fois aux activités du service Patrimoine et de la section Adultes, il a été décidé en début de stage que les permanences de service public que j'assurerai se feraient principalement dans ces deux services.

J'ai cependant fait en doublon quelques **permanences au poste de prêt et de retour des documents**, et suivi une matinée de **formation aux procédures de catalogage de la bibliothèque**.

Les **permanences de la section dite Adultes B**, qui regroupe la musique, les films et les ouvrages documentaires, consistaient en :

- Accueil et information du public
- Rangement des documents

- Supervision du fonctionnement des postes d'accès à internet, de consultation audiovisuelle et du laboratoire de langues.

Les **permanences de la section dite Salle patrimoine**, consistaient en :

- Accueil et information du public
- Transmission des demandes de communication d'ouvrages au magasin
- Surveillance de la salle
- Aide à la consultation des bases de données, des cédéroms ou des microfilms

J'ai également pu assister à une **journée d'étude sur les fonds audiovisuels dans les bibliothèques** organisée à la Médiathèque Cathédrale de Reims par l'agence de coopération régionale Interbibly.

## **2. Rencontres de responsables et visites d'établissements**

Dans le but de recueillir des informations et des expériences aussi bien pour le mémoire sur les missions régionales des BMVR que pour la mission de stage sur la conservation et la mise en valeur des microsillons, j'ai été amené à me déplacer pour rencontrer des responsables d'établissement, que je remercie tous pour leur bon accueil et leur grande disponibilité.

A la **Médiathèque Musicale de Paris**, seule médiathèque du réseau de lecture publique français entièrement consacrée à la musique, j'ai pu observer l'organisation de la section de prêt public, et surtout les modalités de conservation des 85 000 microsillons et disques compacts de la section archives sonores, ainsi que les conditions de leur communication au public.

J'ai pu m'entretenir avec la directrice de la **BMVR de Reims** des missions régionales de son établissement et visiter la Médiathèque Cathédrale. Toujours à Reims, le responsable de la bibliothèque patrimoniale Carnegie m'a fait visiter l'établissement, qui vient d'être ouvert au public après rénovation complète, et

nous avons pu aborder ensemble le projet de versement à Châlons d'un fonds de disques 78 tours et de microsillons.

La directrice de la **Médiathèque Hector Berlioz du Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris** m'a reçu, pour évoquer la question de l'actualité et de l'avenir des bibliothèques musicales<sup>5</sup>, et également me présenter les conditions de conservation et de communication au public des microsillons.

J'ai souhaité rencontrer la directrice de la **Bibliothèque Louis Nucéra de Nice** car Nice est la BMVR qui a le plus mis en avant la musique dans ses responsabilités régionales. Le pôle de conservation régional de microsillons est mis en place depuis longtemps, et il va faire l'objet à compter de 2006 d'une convention de pôle associé avec la BnF. La visite d'une journée sur place a été très fructueuse puisque, outre une présentation très complète de l'organisation du magasin et de la procédure de catalogage, j'ai pu assister à une réunion de travail sur la communication des documents patrimoniaux audiovisuels dans la perspective de la réinformatisation de la bibliothèque.

A la **Médiathèque de l'agglomération troyenne**, qui m'avait accueilli pour un précédent stage en début d'année 2005, nous avons pu en compagnie de mon directeur de mémoire observer l'organisation de la section musique, tester les bases de données de musique en ligne proposées à la consultation, et nous entretenir avec le directeur adjoint en charge du dossier des projets de la BMVR de mettre en place un prêt de musique numérisée sous forme de fichiers.

---

<sup>5</sup> Mme Hausfater, la directrice de la médiathèque Hector Berlioz, est présidente du groupe Europe de l'Association Internationale des Bibliothèques Musicales et l'auteur de l'ouvrage *La médiathèque musicale publique : Evolution d'un concept et perspectives d'avenir*.

## **3. Mission**

### **3.1. Le fonds de microsillons de la bibliothèque Georges Pompidou**

Dans sa note d'orientation pour son projet de BMVR, la bibliothèque de Châlons a proposé la mise en œuvre d'un pôle régional de conservation et de référence sur la musique, dont le but est de récupérer, de gérer, et de conserver (après tri) les documents musicaux éliminés de l'ensemble des bibliothèques de la région qui en possèdent.

Au 1er octobre 2005, le fonds de microsillons de la BMVR de Châlons comprend plus de 20 000 disques, issus uniquement des collections des bibliothèques de Châlons et de Troyes. Ces fonds ont été constitués pour les sections discothèques de ces bibliothèques de lecture publique, et destinés à l'écoute sur place dans un premier temps, puis au prêt. Vers le début des années 1990, ces fonds ont été exclus du prêt et remisés en magasin.

D'autres bibliothèques de Champagne-Ardenne sont susceptibles de faire don de leurs collections de microsillons à la BMVR de Châlons.

La mission qui m'a été confiée pour ce stage consistait à procéder à une évaluation de la collection de microsillons, et surtout à faire des propositions pour le traitement, la conservation et la mise en valeur de cette collection.

### **3.2. Propositions pour la gestion et la valorisation du fonds de microsillons**

On trouvera en annexe le document remis à la bibliothèque de Châlons à l'issue de la mission.

J'ai procédé en trois étapes : une description du fonds, suivie de recommandations pour la gestion des collections, et enfin des propositions de mise en valeur.

Outre des remarques sur l'organisation interne des services et le traitement physique des documents, les recommandations pour la gestion des collections s'attachent principalement au traitement intellectuel des documents, qui n'est pas

encore entamé. Sont abordés, l'organisation du travail à mettre en place pour traiter le fonds, le choix d'un réservoir de notices bibliographiques, ainsi que le niveau et les priorités de catalogage.

Les propositions pour la mise en valeur du fonds traitent de son signalement, des modalités de sa communication au public et de sa valorisation. La question de la numérisation est également abordée.

En conclusion, on peut dire que la gestion et la valorisation de la collection de microsillons de la bibliothèque Georges Pompidou est une entreprise de longue haleine, qui demandera du temps et de l'investissement de la part de son personnel. D'ailleurs, aucun travail de grande ampleur ne pourra être entrepris sur la durée sans un renfort minimum de personnel. C'est la condition nécessaire pour mettre en œuvre une gestion et une valorisation cohérente du fonds, et justifier ainsi le choix d'un pôle régional de conservation autour de la musique.

Nous avons insisté sur la nécessité de rendre visible pour le public le travail effectué sur le fonds de microsillons, notamment par le biais d'animations et d'un « CataBlogue », sans attendre que le catalogage et le traitement en magasin soient terminés : c'est là un objectif à bien trop long terme.

### **3.3. Evaluation des autres pôles de conservation régionale**

On m'a également demandé au cours de ma mission d'évaluer sommairement les autres pôles de conservation régionale de la BMVR, consacrés, à la bande dessinée, aux romans de science-fiction et aux arts du spectacle, et de me prononcer sur leur pertinence et l'opportunité ou non de les proroger.

Ce travail concernait des fonds beaucoup plus limités, et le consensus se faisant rapidement sur une proposition d'arrêt de ces ébauches de pôles de conservation régionale, cette mission a pris relativement peu de temps au cours du stage.

Mon travail sur ce sujet sera présenté dans mon mémoire d'étude, qui traitera de l'avenir des missions régionales des BMVR.

### **3.4. Intérêt de la mission**

Pour la bibliothèque, l'intérêt de la mission qui m'a été proposée était de faire un premier bilan de ses pôles de conservation régionale et de l'aider à prendre des décisions les concernant. Elle peut ainsi disposer d'éléments pour aller au-delà de la seule conservation en magasin des microsillons, en entamant leur traitement intellectuel et en envisageant la valorisation et la communication au public du fonds. C'est une façon pour la bibliothèque Georges Pompidou de concrétiser l'une des missions régionales figurant dans la note d'orientation de son projet de BMVR. Même si elles sont limitées l'impossibilité d'envisager une numérisation du fonds avant plusieurs années, les propositions ont intéressé la bibliothèque, qui les a validées. L'équipe concernée semble très motivée pour les mettre en œuvre dès le début de l'année 2006.

Pour moi-même, l'intérêt était multiple. Outre un intérêt personnel pour la question de la valorisation des microsillons, cette mission avait l'avantage d'être en articulation avec mon sujet de mémoire : j'ai pu ainsi traiter d'un exemple concret de mise en œuvre de l'une des responsabilités régionales de la BMVR.

Autre point positif : à partir d'un ensemble de 20 000 microsillons en dépôt dans un magasin, cette mission, assez transversale malgré tout, m'a permis d'aborder concrètement divers aspects de la bibliothéconomie (Gestion d'un fonds en magasin, catalogage, valorisation,...). Elle m'a donné l'occasion de travailler étroitement avec plusieurs services de la bibliothèque (Direction, Service Patrimoine, Equipe Musique), ainsi qu'avec une plusieurs des bibliothèques de la région.



## **Conclusion**

On comprend qu'une bibliothèque municipale, fût-elle à vocation régionale, qui lutte au quotidien pour assurer ses missions de base puisse avoir des difficultés à assumer en sus des missions régionales. C'est un aspect de la question que je suis amené à traiter dans mon mémoire d'étude sur l'avenir des missions régionales des BMVR.

Il est d'autant plus louable pour la BMVR d'avoir souhaité, avec la mission de stage qui m'a été confiée, relancer un pôle régional de conservation qui n'avait été qu'esquissé jusqu'à présent.

Ce stage m'a donné la possibilité de mener concrètement un projet, comme les conservateurs en poste peuvent être amenés à le faire. Les trois mois que j'ai passés dans ce grand établissement à taille humaine m'ont permis de suivre au plus près l'activité de l'ensemble de l'équipe de direction et de prendre une part active à la vie de la bibliothèque. C'est une expérience qui me sera très utile à l'issue de ma formation.

# **Bibliographie**

## **LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE CHALONS-EN-CHAMPAGNE**

*Bibliothèques municipales à vocation régionale : Quelle coopération pour le livre ?* : Actes du colloque organisé par Interbibly en partenariat avec le ministère de la culture et de la communication, 11-12 juin 1998, Châlons-en-Champagne. Châlons-en-Champagne : Interbibly, 2000, 174 p.

**BERARD, Françoise.** BMVR de Châlons-en-Champagne : Après un an. *Bibliothèque(s)*. 2002, n° 3, p. 19-22.

**DERVAUX, Odile.** *Evaluation des attentes et de la satisfaction du public à la Bibliothèque Georges Pompidou et son réseau à Châlons-en-Champagne.* 2005. 49 p. D.U.T. : Information-Communication option Métiers du livre : Nancy 2 : 2005.

**GALAUD, Nicolas, DELCOURT, Thierry, BERARD, Françoise.** Pour une politique régionale concertée de conservation du patrimoine écrit : L'exemple de la Champagne-Ardenne. *Tri, sélection, conservation : Quel patrimoine pour l'avenir ?* : Actes de la table ronde organisée sous l'égide de l'Ecole nationale du patrimoine, 23-25 juin 1999. Paris : Editions du Patrimoine, 2001, p. 161-166.

**GUILLET, Perrine.** Bibliothèque Pompidou : Atouts et faiblesses. *L'Union*, 2005, 12 août 2005.

**SANTANTONIOS, Laurence.** Châlons-en-Champagne : La plus petite des BMVR. *Livres Hebdo*, 2001, n° 424, p. 60-61.

**SANTANTONIOS, Laurence.** Les villes où il fait bon lire. *Livres Hebdo*, 2004, n° 560, p. 73-78.

## **LA MUSIQUE ET LES DISQUES MICROSILLONS DANS LES BIBLIOTHEQUES**

**ALIX, Yves.** Les droits de l'œuvre musicale. In **ALIX, Yves, PIERRAT, Emmanuel, BATTISTI, Michèle, et al.** *Le droit d'auteur et les bibliothèques*. Paris : Cercle de la Librairie, 2000, p. 67-83.

**ALIX, Yves, PIERRET, Gilles.** *Musique en bibliothèque*. Paris : Cercle de la Librairie, 2002, 362 p. (Bibliothèques).

**BARBEY, Nicolas, RACT, Patrice, REGE, Adeline, et al.** *La médiathèque Hector Berlioz du Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris : Numérisation du fonds de disques 33 tours*. Mémoire de gestion de projet : Diplôme de conservateur de bibliothèques : ENSSIB : Villeurbanne : 2002.

**CALAS, Marie-France, FONTAINE, Jean-Marc.** *La conservation des documents sonores*. Paris : CNRS, 1996, 204 p.

**COLLARD, Danielle, BERARD, Françoise.** La place du secteur Musique dans les bibliothèques municipales à vocation régionale. *Fontes Artis Musicae*, 2000, vol. 47, n° 2-3, p. 140-149.

**FIGEL, François.** *Conservation et mise en valeur des phonogrammes dans le cadre d'une bibliothèque municipale. Propositions pour le fonds France 3 à la Bibliothèque Municipale de Lyon*. 1993, 112 p. Mémoire d'étude : Diplôme de conservateur de bibliothèques : ENSSIB : Villeurbanne : 1993.

**HAUSFATER, Dominique.** *La médiathèque musicale publique : Evolution d'un concept et perspectives d'avenir*. Paris : AIBM Groupe français, 1991, 92 p.

**HAUSFATER, Dominique.** La musique dans les bibliothèques publiques françaises. *Fontes Artis Musicae*, 2000, vol. 47, n° 2-3, p. 131-145.

**HAUSFATER, Dominique, SORET, Maire-Gabrielle, DAVID, Christiane.** *Répertoire des bibliothèques et institutions françaises conservant des collections musicales*. Paris : AIBM Groupe français, 2001, 488 p.

**LEMAN, Nathalie.** Les problèmes spécifiques posés par les documents sonores et audiovisuels. In **ALIX, Yves, PIERRAT, Emmanuel, BATTISTI, Michèle, et al.** *Le droit d'auteur et les bibliothèques*. Paris : Cercle de la Librairie, 2000, p. 113-135.

**LESUEUR, Daniel.** *L'histoire du disque et de l'enregistrement sonore.* Chatou : Carnot, 2004, 175 p.

**MASSAULT, Christian.** La place de la musique en bibliothèque publique. *Bulletin des bibliothèques de France*, 2002, t. 47, n°2, p. 34-37.

**PIERRET, Gilles.** Les bibliothèques et le disque : la difficile accessibilité du document sonore au statut d'objet patrimonial. *Bulletin des bibliothèques de France*, 2004, t. 49, n° 5, p. 74-78

**PIERRET, Gilles.** Les disques 78 tours et microsillons dans les collections publiques en France : bilan et perspectives. *Bulletin des bibliothèques de France*, 2005, t. 50, n° 5, p. 84-85.

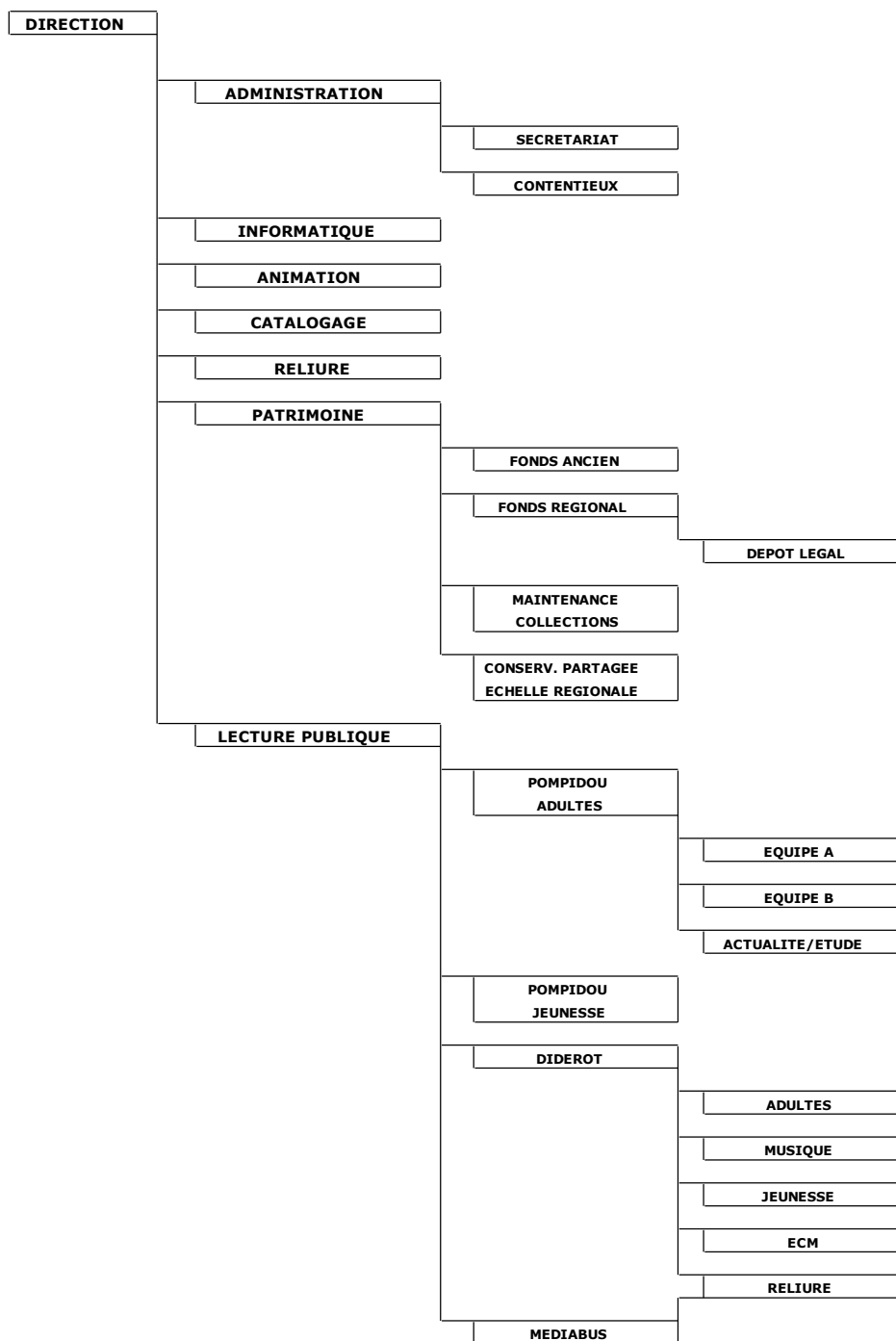
## STATISTIQUES SUR LES BIBLIOTHEQUES

France. Direction du livre et de la lecture. *Bibliothèques municipales, bibliothèques départementales des départements d'outre-mer, bibliothèques départementales de prêt : données 2002.* Paris : Ministère de la culture et de la communication, 2004, 366 p.

## ***Table des annexes***

<b>ORGANIGRAMME DE LA BMVR DE CHALONS-EN-CHAMPAGNE.....</b>	<b>37</b>
<b>GUIDE DES BIBLIOTHEQUES DE CHALONS-EN-CHAMPAGNE.....</b>	<b>39</b>
<b>EXEMPLES D'EMPLOI DU TEMPS HEBDOMADAIRE PENDANT LE STAGE .....</b>	<b>40</b>
<b>DOCUMENT ELABORE AU COURS DE LA MISSION : PROPOSITIONS POUR LA GESTION ET LA VALORISATION DE LA COLLECTION DE DISQUES MICROSILLONS DE LA BIBLIOTHEQUE GEORGES POMPIDOU DE CHALONS-EN-CHAMPAGNE.....</b>	<b>41</b>

## ***Organigramme de la BMVR de Châlons-en-Champagne***



Bibliothèque Georges Pompidou de Châlons-en-Champagne

version du 20/10/2005

# ***Guide des bibliothèques de Châlons-en-Champagne***



## ***Exemples d'emploi du temps hebdomadaire pendant le stage***

	<b>MARDI</b>	<b>MERCREDI</b>	<b>JEUDI</b>	<b>VENDREDI</b>	<b>SAMEDI</b>
<b>MATIN</b>	MEMOIRE	MISSION	MISSION	ACTIVITES Réunion	MEMOIRE
<b>APRES-MIDI</b>	MISSION	ACTIVITES Service public	MEMOIRE	MEMOIRE	ACTIVITES Service public

	<b>MARDI</b>	<b>MERCREDI</b>	<b>JEUDI</b>	<b>VENDREDI</b>	<b>SAMEDI</b>
<b>MATIN</b>	VISITE EXTERIEUR	MEMOIRE	ACTIVITES Réunion	MISSION	ACTIVITES Service public
<b>APRES-MIDI</b>	VISITE EXTERIEUR	ACTIVITES Service public	MISSION  ACTIVITES Animation	MEMOIRE	MEMOIRE

***Document élaboré au cours de la mission : Propositions pour la gestion et la valorisation de la collection de disques microsillons de la bibliothèque Georges Pompidou de Châlons-en-Champagne***

**Jean-Christophe Brochard**

Elève-conservateur de l'ENSSIB

Stage à la Bibliothèque Georges Pompidou de Châlons-en-Champagne

Septembre à novembre 2005

## **Propositions pour la gestion et la valorisation de la collection de disques microsillons de la bibliothèque Georges Pompidou de Châlons-en-Champagne**

<b>1. PRESENTATION DU FONDS .....</b>	<b>43</b>
1.1 HISTORIQUE .....	43
1.2 DESCRIPTION .....	43
<i>Evaluation quantitative</i> .....	43
<i>Etat des documents</i> .....	44
<i>Période d'édition et genres musicaux représentés</i> .....	44
<i>Intérêt documentaire du fonds</i> .....	44
1.3 PERSPECTIVES DE NOUVEAUX VERSEMENTS .....	45
<b>2. PROPOSITIONS POUR LA GESTION DU FONDS .....</b>	<b>47</b>
2.1 ORGANISATION EN INTERNE DES SERVICES .....	47
2.2 POLITIQUE DE CONSERVATION .....	47
2.3 TRAITEMENT INTELLECTUEL .....	49
<i>Organisation du travail</i> .....	49
<i>Quel réservoir de notices ?</i> .....	50
<i>Quel niveau de catalogage ?</i> .....	50
<i>Quelles priorités de catalogage ?</i> .....	51
2.4 ACCROISSEMENTS FUTURS .....	51
<b>3. PROPOSITIONS POUR LA MISE EN VALEUR DU FONDS .....</b>	<b>53</b>
3.1 SIGNALER .....	53
3.2 COMMUNIQUER AU PUBLIC .....	54
3.3 VALORISER .....	54
<i>Le catalogueur, un catablogueur ?</i> .....	54
<i>Des animations</i> .....	55
<i>Le disque comme objet</i> .....	56
3.4 NUMERISER ? .....	56
<b>SYNTHESE.....</b>	<b>58</b>
<b>ANNEXES.....</b>	<b>59</b>

# 1. Présentation du fonds

## 1.1 Historique

Au 1<sup>er</sup> octobre 2005, le fonds de microsillons de la BMVR de Châlons comprend uniquement des disques issus des collections des bibliothèques de Châlons et de Troyes. Ces fonds ont été constitués pour les sections discothèques de ces bibliothèques de lecture publique, et destinés à l'écoute sur place dans un premier temps, puis au prêt.

Vers le début des années 1990, ces fonds ont été exclus du prêt et remisés en magasin.

Dans sa note d'orientation pour son projet de BMVR, la bibliothèque de Châlons a proposé la mise en œuvre d'un pôle régional de conservation et de référence sur la musique, dont le but est de récupérer, de gérer, et de conserver (après tri) les documents musicaux éliminés de l'ensemble des bibliothèques de la région qui en possèdent.

Dans ce cadre, la bibliothèque de Troyes a fait don de sa collection de microsillons à Châlons en 1998.

## 1.2 Description

### Evaluation quantitative

Le fonds de microsillons est actuellement conservé dans le magasin dit « réserve précieuse », où il occupe 86 mètres linéaires, répartis comme suit :

- 44 mètres linéaires de disques sans conditionnement particulier, avec environ 350 disques par mètre linéaire, soit un total estimé à 21 700 disques.
- 42 mètres linéaires de disques conditionnés dans des boîtes plastiques compatibles avec une conversation longue, avec environ 150 disques par mètre linéaire, soit un total estimé de 6 300 disques.

<b>microsillons</b>	<b>sans boîtes</b>	<b>en boîtes</b>	<b>total</b>
<b>métrage (ml)</b>	44	42	<b>86</b>
<b>disques (unités, estimation)</b>	15 400	6 300	<b>21 700</b>

On aboutit donc à une estimation de près de 22 000 disques actuellement en magasin, chiffre tout à fait en concordance avec le total de 20 à 22 000 que l'on atteint lorsqu'on additionne les chiffres publiés dans diverses sources (statistiques DLL, répertoire de l'AIBM, sites internet, documents internes) pour les fonds de documents sonores des deux bibliothèques de Châlons et de Troyes.

Sur l'ensemble de ces disques, 5140 figurent actuellement dans le catalogue informatisé de la bibliothèque (il s'agit d'une partie du fonds de Châlons).

### **Etat des documents**

Si l'on tient compte du fait que cette collection a été constituée pour le prêt public à domicile, et que la plupart des disques ont effectivement été prêtés (à l'exception de quelques centaines de disques neufs achetés en doubles ou issus d'un legs), l'état global de la collection peut être considéré comme bon, et même étonnamment bon.

Sur les quelques tests auxquels il a été procédé, les disques se sont révélés en bon état, sans rayures et avec peu de craquements à l'écoute.

Les pochettes sont elles aussi souvent en bon état, même si elles portent les traces de l'équipement nécessaire au prêt (étiquettes, principalement).

Une exception : 8 mètres linéaires de disques (soit environ 1 400 unités) sont stockés dans une étagère à part et sont visiblement en mauvais état (aussi bien les disques que les pochettes). Il s'agit de disques issus des collections de Châlons qui avaient été exclus du prêt du fait de leur mauvais état, en vue d'un éventuel désherbage. Il sera cependant nécessaire de procéder à une évaluation précise de ce lot de disques car une bonne partie d'entre eux, les moins abîmés et les plus intéressants d'un point de vue documentaire, méritent quand même probablement d'être conservés.

### **Période d'édition et genres musicaux représentés**

Les discothèques de Châlons et de Troyes ont été créées respectivement en 1960 et 1964, mais il paraît évident, après consultation d'un important échantillonnage du fonds, que la grande majorité des disques présents ont été édités dans les années 1970 et 1980.

L'éventail des genres musicaux représentés, et l'importance relative de chacune des grandes catégories adoptées pour la classification de la musique, reflète bien sûr les politiques d'acquisition des discothèques de prêt dans les périodes concernées :

- Représentation assez exhaustive des différents aspects de la musique classique avec un grand nombre de disques ;
- Fonds de jazz et de blues de bonne qualité ;
- Bonne représentation assez pointue des musiques folkloriques et traditionnelles (ou musiques du monde, selon l'appellation la plus utilisée actuellement) ;
- Présence de la musique contemporaine en quantité relativement faible, mais d'un grand intérêt documentaire ;
- Couverture assez généraliste et en grand nombre des variétés internationales et françaises, avec sur l'ensemble une proportion minoritaire de disques plus « pointus ».

### **Intérêt documentaire du fonds**

Les remarques générales qui suivent sont faites suite à un examen des disques en magasin (« lecture » rapide mais exhaustive des tranches des

disques complété d'un examen plus détaillé d'un large échantillon du fonds). Il s'agit donc d'impressions générales étayées, et non pas du résultat d'un inventaire, même partiel, du fonds.

Sur la quantité, et vues les politiques d'édition et de réédition de l'industrie du disque, la collection compte forcément un grand nombre de disques actuellement non disponibles dans le commerce, dont une grande partie n'a même à aucun moment été rééditée en disque compact. Cela peut être surprenant, mais c'est vrai, bien que le fonds ne soit pas du tout à l'origine une collection de disques rares, et bien que les acquisitions aient été faites le plus souvent auprès de disquaires généralistes, localement le plus souvent.

Dans certains genres musicaux l'attention des acquéreurs à l'époque pour les productions de certains petits labels accentue l'intérêt de la collection (cela est vrai dans des domaines tels que l'avant-garde, les productions régionales, même si elles sont relativement peu nombreuses, et les musiques populaires).

Le fonds est principalement constitué d'éditions françaises, mais il comporte également des imports, notamment des éditions jazz des années 1960 sur des labels tels que Blue Note, ESP ou Impulse!

Rééditées ou non, les éditions microsillons ont souvent un intérêt particulier en elles-mêmes, du fait de leur présentation physique (qualité et taille des illustrations de pochettes, qualité des notes de pochette ou des livrets d'accompagnement) et également, pour certains mélomanes, du fait de leur qualité sonore : les enregistrements réédités en disque compact font l'objet d'une remastérisation et souvent d'un remixage, jugé intempestif dans certains cas, à partir de documents qui sont parfois d'une génération plus éloignée de l'original que les documents ayant servi à l'édition en microsillon. L'édition microsillon est donc parfois considérée comme plus « fidèle » d'un point de vue sonore à l'édition en disque compact.

### 1.3 Perspectives de nouveaux versements

Sur la base du « Répertoire des bibliothèques et institutions françaises conservant des collections françaises » publié en 2001 par le Groupe Europe de l'Association Internationale des Bibliothèques Musicales, l'ensemble des bibliothèques de Champagne-Ardenne susceptibles de détenir encore des microsillons, et donc susceptibles d'opter pour le versement de ces fonds à la BMVR de Châlons dans le cadre du pôle régional de conservation, a été contacté.

Il en ressort que le fonds actuel, de moins de 20 000 disques, pourrait presque doubler à court terme, voire même tripler à plus long terme :

#### **Versements imminents :**

Ces deux établissements ont entamé les procédures administratives au sein de leur collectivité en vue de verser leur collection de microsillons. Les collectivités sont a priori d'accord pour verser.

**BDP de la Marne :** 10 000 microsillons correspondant à la collection constituée pour desservir les bibliothèques des communes du département comptant moins de 3 000 habitants.

**BMVR de Reims** : 2 300 disques, principalement des 78 tours. Il s'agit d'une collection d'un particulier issue d'un don fait à la ville, constituée principalement de disques de jazz.

**Versements potentiels :**

Les directeurs de ces quatre établissements réfléchissent à l'avenir de leur fonds de microsillons. Ils souhaitent à terme verser leur collection à Châlons, mais sont en attente d'une décision de leur collectivité, qui peut éventuellement préférer vendre la collection plutôt que de la déposer à Châlons.

**BM de Sedan** : Environ 2 300 microsillons de musique classique. Un inventaire sommaire dactylographié a été réalisé. La bibliothèque est en attente d'une décision de la commune concernant un éventuel versement.

**BDP de l'Aube** : 8 000 microsillons et 78 tours. Il s'agit d'un fonds constitué à partir de 1953, qui n'a jamais fait l'objet de dépôts dans les bibliothèques. Il a été utilisé par des enseignants dans le cadre de leur activité pédagogique. Le fonds comporte également un lot de partitions. Le fichier sur fiches cartonnées serait versé avec son meuble. La bibliothèque est en attente d'une décision du département concernant un éventuel versement.

**BM de Langres** : Environ 2 500 microsillons, qui n'ont été que pas ou peu prêtés, une partie des disques ayant été acquise au début des années 1980 en vue de l'ouverture de la médiathèque, qui a été retardée jusqu'en 1987, un moment où le disque compact prenait son essor. La bibliothèque est en attente d'une décision de la commune concernant un éventuel versement.

**BM de Charleville-Mézières** : Environ 15 000 microsillons issus des collections des discothèques publiques de prêt (Centrale et annexe Ronde-Couture). Le fonds est actuellement en magasin. La direction de la bibliothèque envisage le versement à terme, mais aucune démarche n'a encore été entreprise auprès de la tutelle.

## **2. Propositions pour la gestion du fonds**

### **2.1 Organisation en interne des services**

Trois services de la bibliothèque sont directement concernés par la gestion en conservation longue et la valorisation du fonds de microsillons de la bibliothèque :

- Le service Patrimoine (Fonds régional et magasiniers), chargé de la conservation des documents patrimoniaux et de la gestion des magasins, est concerné par les questions de conservation physique des microsillons, de leur équipement et de leur stockage en magasin ;
- Les « musicothécaires » de la BMVR (4 personnes identifiées au 8 novembre 2005), qui connaissent la « matière » musicale, notamment les artistes et les œuvres concernés, pratiquent au quotidien le catalogage de documents sonores. Ils sont le mieux à même de faire le lien entre l'activité quotidienne de communication au public de documents sonores de la bibliothèque et la valorisation de ce fonds, prioritairement par le traitement intellectuel de la collection ;
- Le service Animations qui sera chargé de la mise en œuvre de certaines des actions de valorisation de la collection le moment venu.

Les microsillons sont des documents fragiles qui ont la particularité, contrairement à des documents écrits ou à des disques compacts, de se détériorer à chaque consultation. Les contraintes imposées par l'objectif de leur conservation à long terme pourront parfois être en contradiction avec ceux visant à faire de cette collection un fonds vivant et accessible au public. Il sera important d'évaluer et de maîtriser cette tension naturelle entre ces deux types d'objectifs. Le fait d'associer systématiquement les différents métiers concernés à chaque étape du travail, comme cela a été fait pendant le stage, devrait faciliter le choix d'options qui concilient les nécessités de conservation et celles de communication.

### **2.2 Politique de conservation**

Globalement, les conditions actuelles de conservation de la collection sont bonnes. Les magasins de la bibliothèque Georges Pompidou offrent des conditions optimales pour la conservation des microsillons. L'option qui a été prise de conserver les disques verticalement, suffisamment serrés mais sans être opprimés, est judicieuse également.

Des sous-pochettes neutres ont été acquises. Il serait bon de profiter des manipulations à venir des disques pour changer les sous-pochettes d'origine au profit des sous-pochettes neutres.

Des boîtes plastiques compatibles avec une conservation longue ont également été acquises. Les recommandations usuelles en matière de



conservation de microsillons<sup>6</sup> n'imposent pas l'utilisation de telles boîtes, mais elles ne la proscrivent pas non plus.

A l'issue de ce stage, où nous avons eu à traiter à la fois les disques emboîtés et ceux qui ne le sont pas, nous pointons deux éléments qui sont à prendre en compte avant de prendre une décision concernant l'usage de ces boîtes :

- Une fois les disques en boîtes, on ne voit plus leurs tranches, à moins d'ouvrir successivement chacune des boîtes. Or, la lecture des tranches est très pratique pour repérer et extraire des disques des étagères. L'emboîtement serait donc de toutes façons à réserver pour les disques dont le traitement intellectuel et physique est terminé ;
- Les disques en boîtes prennent beaucoup plus de place en magasin : 350 disques par mètre sans boîtes, contre seulement 150 avec les boîtes.

En fonction de ces éléments, notre proposition serait de renoncer à l'emboîtement des disques pour gagner de l'espace en magasin, ce qui s'avérera probablement utile dans l'avenir surtout si, comme c'est probable, le fonds vient à s'accroître.

Après recueil d'expériences, notamment à la BMVR de Nice et à la Médiathèque musicale de Paris, nous proposons de prévoir trois espaces différents en magasin en vue du traitement des microsillons :

- Un espace de stockage pour les disques non traités venant d'entrer en magasin (ce qui correspond à la majorité du fonds actuel en magasin) ;
- Un espace d'attente pour les disques avant traitement, où les disques seraient répartis suivant les grandes classes de la classification utilisée en musique (classique, jazz, musiques du monde, jeunesse, variétés françaises, variétés internationales) et triés par ordre alphabétique à l'intérieur de chaque classe (par compositeur pour le classique, par interprète pour les autres classes). Cela rendrait possible le repérage des exemplaires multiples et le choix de disque pour le catalogage sélectif ;
- Un espace de conservation définitif où seraient stockés les disques dont le traitement physique et intellectuel est achevé.

Pour ce qui concerne le bloc de magasin de la Bibliothèque Georges Pompidou le plus approprié pour stocker la collection de microsillons, deux possibilités ont été plus particulièrement étudiées :

- Le bloc 2 du rez-de-chaussée, dit « fonds précieux », dans lequel les disques sont conservés actuellement ;
- Le bloc 1 du premier étage, situé à proximité des bureaux du personnel de la section Musique, où sera effectué le catalogage.

Il semble plus approprié de conserver les microsillons dans le bloc 2 du rez-de-chaussée pour trois raisons :

---

<sup>6</sup> Marie-France Calas, Jean-Marc Fontaine 1996 : *La conservation des documents sonores*. Jean-Marc Fontaine 1996 : *La conservation des supports d'enregistrements sonores* in *Le son numérique : production, conservation, diffusion*, Sonorités, Cahiers du patrimoine sonore et audiovisuel, 2, p. 43-56.

- Il y a plus de métrage disponible dans ce bloc, ce qui est important pour les phases de traitement du fonds et dans la perspective d'un accroissement ;
- Les étagères conviennent parfaitement au stockage des microsillons, alors que celle du bloc 1 du 1<sup>er</sup> étage ne sont pas suffisamment profondes ;
- Les disques sont actuellement conservés dans ce bloc, cela limiterait donc les manutentions.

Cependant, pour résoudre les problèmes d'accès au bloc 2 du rez-de-chaussée, qui est le magasin dont l'accès est le plus contrôlé, on pourra envisager de transporter au bloc 1 du 1<sup>er</sup> étage, après sélection par les catalogueurs, les lots de disques en attente de catalogage (de l'ordre de quelques dizaines à moins de trois cents disques par exemple). Les « musicothécaires » y auront alors accès facilement par l'intermédiaire du magasinier, et une fois un lot catalogué, on pourra faire l'échange avec un nouveau lot.

Quelques éliminations sont à prévoir pour les disques courants en très mauvais état.

En cas d'exemplaires multiples, on sélectionnera pour conservation celui en meilleur état. Les autres exemplaires seront mis de côté et listés, en vue d'échanges ou de dons à d'autres institutions publiques pratiquant la conservation de microsillons. C'est cette solution que la Médiathèque Musicale de Paris et la BMVR de Nice ont adoptée. Une convention est en cours de signature entre ces deux collectivités.

Il a été décidé que le n° d'inventaire des microsillons sera identique à leur numéro de code-barre.

Deux possibilités sont offertes pour la cotation des disques :

- Pas de cote magasin, et rangement des disques par n° d'inventaire (façon archive). C'est la solution préconisée pour une gestion optimale de l'espace en magasin ;
- Attribution d'une cote magasin au moment du catalogage. Dans ce cas, il faut prévoir de laisser des étagères libres pour insérer les disques au fur et à mesure de leur catalogage, si on ne veut pas avoir à décaler le fonds trop souvent.

## **2.3 Traitement intellectuel**

### **Organisation du travail**

Un poste d'assistant qualifié figure au tableau des emplois de la BMVR depuis son ouverture en 2001 sous l'intitulé « Conservation partagée à l'échelle régionale : fonds musical ». Ce poste n'a jamais été pourvu.

Lors d'une réunion organisée au cours du stage, les quatre « musicothécaires » de la BMVR se sont déclarés intéressés pour participer au traitement intellectuel du fonds de microsillons. Vue la charge de travail de chacun, on peut raisonnablement penser que, dans un premier temps,

une demi-journée à une journée de travail par mois pourrait être consacrée par chacune de ces personnes à ces tâches.

Même en cas de nomination d'un assistant qualifié, il serait bon de maintenir ce travail d'équipe pour le traitement des microsillons, la coordination en serait alors assurée par cette personne.

Cette organisation permettra de traiter de façon sélective de petites quantités de documents. Il est évident que l'apport ponctuel de vacataires ou de stagiaires qualifiés serait également utile pour traiter des documents en quantités significatives.

### **Quel réservoir de notices ?**

La Bibliographie nationale française Audiovisuel comprend notamment les notices des enregistrements sonores édités ou diffusés en France et reçus par la BnF au titre du dépôt légal.

La BnF propose de télécharger gratuitement des notices à partir de son catalogue Bn-Opale Plus, au format Unimarc ISO 2709. Cela est possible gratuitement sur inscription, par la constitution d'un panier avec récupération des fichiers en différé par FTP, à partir du site <http://catalogue.bnf.fr>

La BMVR de Châlons utilise déjà cette procédure cataloguer certains livres. Il est proposé d'utiliser ce réservoir de notices pour le catalogage du fonds de microsillons, constitué en très grande majorité de documents édités en France.

Le catalogue de la Library of Congress a été testé pour les éditions américaines. Outre que la couverture de ce catalogue pour les documents sonores édités dans les années 1970 et 1980 ne semble pas parfaite, la procédure à mettre en place pour importer des notices qui ne sont pas au format Unimarc ISO 2709 semble trop lourde pour se justifier, vu le nombre relativement faible de documents concernés.

Nous avons également envisagé la possibilité d'importer des notices des catalogues de la Médiathèque Musicale de Paris ou de la BMVR de Nice, mais cette option a dû être écartée. En effet, d'une part la Ville de Paris a choisi jusqu'à présent de ne diffuser les notices de ses catalogues qu'au sein de la collectivité, et d'autre part le catalogue des microsillons de Nice, dont certaines notices ont plus de vingt ans, n'est pas encore suffisamment normalisé pour envisager des transferts.

### **Quel niveau de catalogage ?**

Les notices BnF seront récupérées dans le catalogue GEAC Plus de la bibliothèque.

A l'exception de cas particuliers pour lesquels une indexation plus fine aura été décidée au préalable (pour les productions régionales par exemple), les catalogueurs ne corrigeront pas les notices importées, sauf s'ils remarquent une erreur manifeste, et ils auront surtout à créer la notice exemplaire et les liens vers les autorités. Pour l'indexation, il est proposé de se contenter

d'indiquer dans la notice exemplaire l'indice correspondant des Principes de classement des documents musicaux (PCDM).

### **Quelles priorités de catalogage ?**

Etant donné que la bibliothèque ne dispose pas des moyens nécessaires pour se lancer dans une campagne de catalogage de grande ampleur, permettant d'envisager de cataloguer une grande partie du fonds dans un délai relativement court, le catalogage se fera de façon sélective, les disques à cataloguer étant sélectionnés dans la zone intermédiaire en fonction de critères tels que :

- l'actualité culturelle (exemple : choix de cataloguer des œuvres de Mozart en prévision des manifestations commémorant le 250<sup>e</sup> anniversaire de sa naissance),
- les animations au programme de la médiathèque (exemple : l'exposition présentée à l'automne 2005 sur les instruments de musique médiévale),
- la rareté ou l'intérêt de disques qui auront été repérés au moment des opérations de classement,
- les connaissances ou le goût particulier d'un catalogueur pour un genre donné,
- l'origine régionale d'une production.

## **2.4 Accroissements futurs**

Il a été décidé de faciliter au maximum les éventuels versements futurs proposés par des bibliothèques de Champagne-Ardenne. La seule condition qui leur est posée pour le versement est, outre bien sûr d'avoir effectué les démarches nécessaires auprès de leur collectivité pour autoriser un don à la BMVR de Châlons, d'assurer à leur charge le transport des disques jusqu'à Châlons.

Cependant, lors des contacts préalables avant les versements, rien n'interdit de communiquer aux bibliothèques des souhaits ou des recommandations tels que :

- ôter les sur-pochettes en plastique des disques, et tout équipement ou étiquette que l'on peut enlever sans abîmer le disque ou sa pochette,
- ne pas mélanger les disques s'ils sont triés au départ,
- communiquer à la BMVR les fichiers, notices, fiches, listes ou catalogues qui concernent les disques, qu'ils soient sur support papier ou informatisés.

Dans un futur proche, la BMVR devra peut-être envisager d'étendre son fonds de conservation régionale, en proposant aux bibliothèques de verser des disques compacts issus du désherbage des collections. En effet, les médiathèques ouvertes depuis dix ans ou plus commencent à manquer de place dans leurs rayonnages. Certaines d'entre elles, comme Epernay ou la bibliothèque Diderot de Châlons, ont commencé à stocker des disques en magasin.

Par ailleurs, il paraît évident que le disque compact est un support condamné à moyen terme. Il ne nous est pas possible à ce jour de pronostiquer un remplacement du CD par de la musique sous forme numérique dématérialisée, par un nouveau support, ou par une solution mixte. Mais cependant le développement de la vente de musique en ligne, le succès des appareils multimédias comme les lecteurs à mémoire flash et les téléphones de nouvelle génération, ainsi que le développement éditorial en 2005 du DVD musical, associant souvent musique enregistrée et documents audiovisuels, indiquent tous que l'industrie musicale ne pourra plus s'appuyer dans le futur uniquement sur la vente d'un bien culturel spécifiquement musical. Il semble que le marché musical du futur sera plus un marché de vente de droits d'accès aux produits culturels que de vente de supports de produits culturels...

La possibilité de procéder à des acquisitions de disques en fonction d'une politique documentaire spécifique (productions régionales éditées ou autres axes), comme cela se fait actuellement à Nice pour les « collectors », a été écartée pour l'heure. De même, il n'est pas envisagé d'étendre le périmètre du pôle à des documents sonores non édités issus de collectage, et ce d'autant plus qu'aucune initiative d'envergure de ce type n'est actuellement recensée en Champagne-Ardenne.

Pour ce qui concerne les ouvrages sur la musique, la bibliothèque en a d'ores et déjà constitué au fil des années un fonds important, comprenant de nombreux usuels. Dans ce cadre, il serait bon que la bibliothèque acquière de façon assez systématique les ouvrages imprimés ou audiovisuels relatifs aux microsillons ou à la discophilie.

### **3. Propositions pour la mise en valeur du fonds**

Mettre en œuvre les conditions d'une conservation à long terme de ce fonds de microsillons et investir dans les processus de traitement des documents conservés n'a de sens dans une bibliothèque publique que si ce fonds est vivant et profite au public. C'est l'objectif visé par les propositions qui suivent.

#### **3.1 Signaler**

Pour être utilisé au mieux, le fonds de microsillons de la BMVR de Châlons doit d'abord être connu. Cela passe d'abord par un signalement professionnel auprès des organismes fédérant des établissements détenteurs de collections patrimoniales de documents sonores, tels que l'Association Internationales des Bibliothèques Musicales (AIBM) ou l'Association française des détenteurs de documents audiovisuels et sonores (AFAS).

A l'issue d'une journée d'étude organisée à la Bibliothèque nationale de France le 27 mai 2005, l'AFAS a justement décidé de lancer à titre expérimental un inventaire des fonds sonores édités patrimoniaux dans les collections publiques en France<sup>7</sup>. Il est important que la BMVR remplisse ce formulaire dès qu'elle aura une bonne connaissance de la proportion de chacun des grands genres musicaux de la collection.

Il sera important également de communiquer localement sur l'existence du fonds : sur place dans les locaux, aussi bien au niveau de l'espace musique qu'en salle du patrimoine, sur le site internet de la bibliothèque, en identifiant bien ce fonds, pas seulement en incorporant les microsillons dans le catalogue. Plus largement, le fonds devra être signalé dans la région Champagne-Ardenne (dans la base bibliographique régionale, auprès de l'agence de coopération Interbibly, auprès des bibliothèques de la région, notamment celles disposant de sections musicales). S'agissant d'un fonds spécialisé, il pourra faire l'objet d'un signalement dans le Catalogue Collectif de France, avec un versement des nouvelles notices à intervalles réguliers.

La réalisation d'un catalogue thématique pourra être également envisagée lorsque les opérations de catalogage seront avancées.

Pour se faire connaître, faire connaître son fonds et s'informer également de l'actualité des bibliothèques musicales, la BMVR devra accentuer sa participation aux réseaux professionnels spécialisés : l'Association des Discothécaires de l'Est, le site Discothécaires et sa liste de diffusion, l'AIBM, et éventuellement l'AFAS.

---

<sup>7</sup> Les formulaires d'inventaire sont disponibles à cette adresse : <http://afas.imageson.org/document200.html> [page consultée le 10 novembre 2005]

## 3.2 Communiquer au public

En l'état actuel de la réglementation (voir ci-dessous paragraphe 3.4), les seules possibilités de communiquer le fonds de microsillons au public, c'est à dire de lui permettre effectivement d'écouter la musique enregistrée sur ces disques sont :

- l'écoute sur place
- le prêt à domicile

Pour des raisons évidentes de conservation des disques, sans parler du fait que la plupart des foyers ne sont plus équipés pour les écouter, le prêt de microsillons est strictement proscrit par tous les établissements chargés d'en conserver.

Pour ce qui est de l'écoute sur place, la BMVR dispose actuellement d'une platine tourne-disques Technics, permettant l'écoute des disques en ambiance, ou au casque par l'intermédiaire d'un système sans fil à infrarouges. Autant il ne nous paraît pas nécessaire d'envisager d'augmenter le nombre de platines, autant, si l'écoute sur place se développe, il faudrait trouver un moyen technique pour supplanter les casques sans fil, qui génèrent des parasites au moindre mouvement. Quelle que soit la solution technique trouvée (qui pourrait être l'aménagement du boxe attenant au poste d'accueil Adultes B), il faudra laisser au seul discothécaire la possibilité de manipuler les disques, comme c'est le cas à la MMP, à Nice ou au Conservatoire national supérieur de musique et de danse à Paris.

En complément, nous avons pensé à la possibilité d'instaurer un Prêt entre bibliothèques restreint à des établissements identifiés disposant du matériel pour faire écouter les disques sur place (Bibliothèque nationale de France, Médiathèque musicale de Paris, BMVR de Nice, voire des établissements à l'étranger). La BMVR de Nice s'est fait la même réflexion. Cela ne serait pas sans poser de questions, tant en ce qui concerne les risques pour la conservation des microsillons, qui voyagent mal par la poste, que le temps nécessaire à un emballage adéquat et le coût important à la charge du demandeur. Mais il est probable qu'un tel service ne susciterait pas un grand nombre de demandes.

## 3.3 Valoriser

### Le catalogueur, un catablogueur ?

Le travail de catalogage est un travail « souterrain », invisible du public. Pour ce qui concerne la collection de microsillons de la BMVR de Châlons, au vu des moyens humains qu'il est possible de mobiliser, on sait que ce travail prendra des années.

Nous proposons malgré tout une solution pour informer le public de l'avancement de ce travail de catalogage, qui aurait également l'avantage

pour les catalogueurs de rompre la monotonie de cette tâche et de valoriser presque immédiatement leur travail, par le biais d'un travail éditorial en commun.

Il s'agirait pour l'équipe de catalogage de choisir à intervalle régulier (toutes les deux semaines par exemple) un disque récemment catalogué, et de rédiger une notule présentant ce disque, en insistant par exemple sur son histoire éditoriale, ses auteurs, les particularités de l'exemplaire conservé,...<sup>8</sup> Le texte pourrait être repris dans une rubrique spécialisée du site de la BMVR ou sur un CataBlogue hébergé sur un site extérieur spécialisé.

La pochette du disque accompagnée du texte pourrait également être présentée dans une vitrine à l'Espace musique, avec possibilité d'écouter le disque sur place.

## Des animations

Des disques pourraient être présentés au public dans l'espace musique en lien avec l'actualité culturelle, notamment l'actualité musicale, ou en lien avec l'activité de la médiathèque, notamment son programme d'animation.

Une expérience a été menée pendant ce stage, avec pour objectif d'explorer ce qui pourrait se faire dans ce domaine. L'espace musique accueillant une exposition de reproduction d'instruments médiévaux, une douzaine de disques enregistrés à l'aide d'instruments médiévaux a été sélectionnée dans le fonds de microsillons, soit parce qu'ils n'étaient pas réédités, soit parce qu'ils proposaient un livret ou une pochette intéressants.

Ces disques ont été présentés dans l'espace musique<sup>9</sup> avec la possibilité de demander une écoute sur place. Presque personne n'a profité de cette possibilité, mais le public intéressé a quand même pu consulter les pochettes et les livrets des disques, et pour la première fois depuis l'ouverture de la médiathèque, quelques microsillons ont été présentés autrement que par les notices informatisées du catalogue.

Des animations de ce genre peuvent se renouveler sur différents thèmes si l'équipe musique reste en alerte pour faire le lien entre l'actualité, les activités de la médiathèque et la connaissance qu'elle a du fonds de microsillons, notamment par le biais du rangement et du catalogage.

L'équipe musique de la médiathèque a d'ores et déjà retenu la commémoration en 2006 du 250<sup>e</sup> anniversaire de la naissance de Mozart pour cataloguer en priorité des interprétations de ses œuvres et imaginer une animation dans l'année.

L'actualité foisonnante autour de Bob Dylan à l'automne 2005 (parution du second tome de ses mémoires, d'un livre-objet, d'un film documentaire, de compilations d'archives) pourrait donner par exemple l'idée d'une animation autour du fonds documentaire que la bibliothèque met à la disposition du public à son sujet, sous ses différents aspects : livres, partitions, disque compacts, DVDs, microsillons,...

---

<sup>8</sup> Un exemple de billet du CataBlogue est proposé en annexe 1.

<sup>9</sup> Le texte de présentation de ces disques est proposé en annexe 2.



## Le disque comme objet

Lors de l'apparition du disque compact, on a notamment reproché à ce nouveau produit culturel de ne plus faire autant de place à l'illustration de pochette et autre matériel d'accompagnement de la musique enregistrée.

Il n'est donc pas étonnant que le disque microsillon en lui-même, sa pochette et son éventuel livret soient de plus en plus souvent l'objet de projets éditoriaux ou d'exposition.

Pendant les trois mois qu'ont duré ce stage, au moins trois expositions ont été présentées en France autour du disque comme objet :

- « **Dites 33** : 33 plasticiens imaginent 333 pochettes de 33 tours ! » créée à Roubaix, puis présentée à Paris en octobre 2005 (<http://ditestrentetrois.free.fr>). Cette exposition sera présentée à la Cartonnerie de Reims du 11 janvier au 24 février 2006.

- « **Abreuvant les sillons** : 78 78 tours », présentée à Paris en septembre et octobre 2005. Dans ce cas précis, un collectionneur a demandé à des artistes d'intervenir directement sur les disques eux-mêmes (des 78 tours de jazz), en laissant l'étiquette intacte ([www.anythingmatters.com/archives-gallery/sillons.htm](http://www.anythingmatters.com/archives-gallery/sillons.htm))

- « **Jazz ! Pochettes de vinyles** », présentation de pochettes de disques de jazz issus de la collection particulière du directeur de la scène nationale de Montbéliard, L'Allan.

Dans le même ordre d'idée, on peut citer en Champagne-Ardenne la médiathèque d'Épernay, qui a présenté dans son espace musique une vitrine de disques compacts (mais cela aurait pu être des microsillons) dont les pochettes sont inspirées d'autres pochettes de disques. Une page du site de la médiathèque présente certaines de ces pochettes ([www.mediatheque-epernay.com/exposition/exposition.html](http://www.mediatheque-epernay.com/exposition/exposition.html)).

Toujours dans l'idée de renforcer son pôle de conservation autour de la musique, la BMVR pourrait accueillir ponctuellement des expositions de ce type, et les compléter éventuellement avec des disques issus de ses collections.

## 3.4 Numériser ?

La numérisation d'une partie du fonds de microsillons est une perspective des plus tentantes. Elle aurait beaucoup d'avantages, et permettrait surtout de faire vivre le fonds en redonnant d'une manière ou d'une autre la possibilité de le communiquer au public par d'autres voies que l'écoute sur place. Malheureusement, vue la structure de la collection, composée intégralement de microsillons édités il y a moins de cinquante ans, et en l'état actuel de la réglementation, la numérisation est absolument prohibée.

L'extrait suivant de l'ouvrage *Musique en bibliothèque* résume bien la situation :

« La règle est simple : aucune reproduction, même partielle, n'est possible sans autorisation du titulaire des droits sur le document, à l'exception de la copie privée, ce qui exclut dans tous les cas les établissements recevant du public. Cette règle vaut pour toute forme de copie.

Les enregistrements phonographiques et vidéographiques, de même que les émissions de radio et de télévision, sont protégés pendant cinquante ans à compter de leur première communication au public, au profit des producteurs (droits voisins). Le délai écoulé, il devient possible de reproduire. »<sup>10</sup>

Pour plus de détails, on pourra se reporter utilement à l'intégralité du chapitre « Les droits de l'œuvre musicale » de l'ouvrage *Musique en bibliothèque*, dont cette citation est extraite, ainsi qu'au chapitre « Les problèmes spécifiques posés par les documents sonores et audiovisuels » de l'ouvrage *Le droit d'auteur en bibliothèque*<sup>11</sup>.

La numérisation est donc à ce jour réservée aux disques 78 tours, tous édités il y a plus de cinquante ans, avant de devenir une option pour les microsillons, dans à un futur plus ou moins proche, si la réglementation n'est pas modifiée d'ici là (certains éditeurs souhaiteraient voir la durée des droits portée à soixante-dix ans). Il est important que la bibliothèque Georges Pompidou se mette en veille d'information sur ce sujet, notamment grâce à sa participation aux réseaux professionnels.

Un projet sur le point d'être lancé par la Médiathèque Musicale de Paris est à suivre : une étude va être lancée pour étudier les conditions possibles de numérisation de la collection de 78 tours de la médiathèque. L'étude abordera notamment la question de la qualité de numérisation et du respect de l'archive sonore. Deux fichiers de qualité sonore différente devront probablement être issus de la numérisation : l'un, sans retouche sonore pour la conservation et les traitements futurs, reflétant du mieux possible le document numérisé, mais « inécoutable » pour le public, et l'autre, avec application de filtres, réduction des bruits et retouches sonores, qui pourrait être communiqué au public.

---

<sup>10</sup> Yves Alix 2002 : « Les droits de l'œuvre musicale » in *Musique en bibliothèque*, p. 82. Paris : Editions du Cercle de la Librairie.

<sup>11</sup> Nathalie Léman 2000 : « Les problèmes spécifiques posés par les documents sonores et audiovisuels » in *Le droit d'auteur et les bibliothèques*, p. 113-135. Paris : Editions du Cercle de la Librairie.

## Synthèse

La gestion et la valorisation de la collection de microsillons de la bibliothèque Georges Pompidou est une entreprise de longue haleine, qui demandera du temps et de l'investissement de la part de son personnel. Mais, étant donné que ce projet s'inscrit dans une perspective de conservation longue, la bibliothèque ne subit pas la pression d'objectifs de résultats à court terme dans ce domaine.

Même si l'équipe musique de la BMVR se montre intéressée et volontaire pour prendre part au travail de gestion et de documentation de la collection de microsillons, il va de soi que, vue la charge actuelle de travail des équipes et le manque de personnel dont la bibliothèque souffre à tous les niveaux, aucun travail de grande ampleur ne pourra être entrepris sur la durée sans un renfort minimum de personnel. C'est la condition nécessaire pour mettre en œuvre une gestion et une valorisation cohérente du fonds, et justifier ainsi le choix d'un pôle régional de conservation autour de la musique. Le minimum serait de pouvoir affecter une personne sur le poste dédié à la conservation partagée à l'échelle régionale, inscrit dans l'organigramme mais encore jamais pourvu.

Il semble essentiel d'éviter de privilégier le catalogage et le traitement en magasin sans qu'il y ait aucune visibilité du fonds et du travail effectué pour le public.

Gilles Pierret s'est inquiété de la « difficile accessibilité du disque au statut d'objet patrimonial »<sup>12</sup>. A la suite de la BMVR de Nice, la bibliothèque Georges Pompidou peut, avec son projet de pôle de conservation, donner l'exemple d'une bibliothèque régionale prenant en compte cette dimension.

Daniel Lesueur, qui a publié en 2004 *L'histoire du disque et de l'enregistrement sonore*<sup>13</sup>, prévoit très clairement dans sa conclusion intitulée « La mort du disque », non pas un nouveau changement de support de l'enregistrement sonore, mais bel et bien la disparition du disque tel qu'on l'a connu au XX<sup>e</sup> siècle.

Comme il l'écrit, le son continuera à se propager, mais les microsillons, puis bientôt les disques compacts, sont d'ores et déjà des éléments d'un patrimoine culturel que les bibliothèques se doivent de protéger, de la même façon qu'elles protègent depuis longtemps les livres anciens de leurs collections.

---

<sup>12</sup> Gilles Pierret 2004 : « Les bibliothèques et le disque : La difficile accessibilité du document sonore au statut d'objet patrimonial », *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 49, n° 5, p. 74-78.

<sup>13</sup> Ed. Carnot, 175 p.

## ***Annexes***

### **1. Burton Greene : « Presenting Burton Greene »**

Exemple d'entrée du CataBlogue.

### **2. « L'instrument de musique au Moyen Age »**

Sélection de microsillons issus des collections de la Bibliothèque Georges Pompidou présentée dans l'espace musique de la bibliothèque à l'occasion de l'exposition d'instruments médiévaux reconstitués.

# BURTON GREENE

## « Presenting Burton Greene »

Microsillon, 33 tours, 30 cm.  
Disques CBS, réf S63719, 1969.  
Jamais réédité.

Qui dTime™ et un  
décompresseur TIFF (LZW)  
sont requis pour visionner cette image.

En 1963, le pianiste de jazz Burton Greene assiste à une présentation par Robert Moog de son tout nouvel instrument électronique, le synthétiseur. Moog demande à l'assistance s'il y a des volontaires pour venir essayer cet instrument chez lui, contre la promesse de bons repas. Burton Greene se dépêche d'accepter car il n'a pas mangé correctement depuis un mois !

Quelques années plus tard, le célèbre producteur John Hammond, le « découvreur » de Bob Dylan, propose à Burton Greene de publier un enregistrement de son quartet de free jazz, à la seule condition qu'il utilise pour ce disque les synthétiseurs dont le label venait de faire l'acquisition, qui remplissaient une pièce entière et qui avaient coûté 300 000 \$ ! Les enregistrements étaient déjà terminés, mais Burton Greene est retourné en studio pour ajouter des pistes de synthétiseurs (c'est apparemment la première fois qu'on trouve du Moog sur un disque de jazz).

Le disque, « Presenting Burton Greene » est sorti en 1969. Ce fut un échec commercial complet, mais ce disque est désormais réputé et recherché, d'autant plus qu'il n'a jamais été réédité depuis. Par la suite, Burton Greene n'a pas utilisé de synthétiseur pour ses enregistrements avant les années 1980.

Le Dr. Robert Moog est décédé à 71 ans en août 2005.

---

Source : Interview de Burton Greene par Dan Warburton en 2003 (disponible sur [www.paristransatlantic.com/magazine/interviews/greene.html](http://www.paristransatlantic.com/magazine/interviews/greene.html) ; consulté le 2 novembre 2005).

Plus d'informations : [www.burton.burtongreene.com](http://www.burton.burtongreene.com) et [www.moogmusic.com](http://www.moogmusic.com)

## L'instrument de musique au Moyen Age

Les disques 33 tours présentés ici proviennent des collections de la bibliothèque, qui comprennent 20 000 microsillons à ce jour.

Une partie des collections figure au catalogue et peut être écoutée sur place. Le reste est en cours de traitement.

Ces disques proposent des interprétations de musiques anciennes sur des instruments d'époque ou des reproductions.

La plupart de ces enregistrements ne sont pas disponibles en disque compact actuellement.

Si vous souhaitez écouter sur place l'un de ces disques 33 tours, il suffit d'en faire la demande à la personne de permanence à l'Espace Musique.

### L'Europe joyeuse du 12e au 17e siècles

interprété par l'

#### **Atrium Musicae de Madrid**

édité en 1976 par Erato (STU 71098)

non disponible en CD

### Music of the gothic era

interprété par

#### **The Early Music Consort of London**

édité en 1976 par Archiv Produktion (2 723 045)

disponible en CD édité par Archiv (4717312)

### Estampies et danses royales du Moyen Age

interprété par l'

#### **Ensemble d'instruments anciens Loïnhdana**

enregistré en 1982 ; édité par Pierre Verany (PV.83031)

non disponible en CD

### Has tu point vu...

interprété par

#### **Les Ménestriers**

édité par Cavalier (BP 2004)

non disponible en CD

## **Le chant des troubadours**

interprété par l'

### **Ensemble Guillaume de Machaut de Paris**

édité en 1979 par Arion (ARN 38503)

non disponible en CD

## **Guillaume Dufay : Le grand maître de Cambrai**

interprété par

### **Ars Antiqua de Paris**

édité en 1976 par Arion (ARN 38334)

non disponible en CD

## **Pierre de Corbeil, Office des fous et messe de l'âne**

interprété par l'

### **Ensemble vocal & instrumental Guillaume Dufay**

édité en 1980 par Erato (STU 71285)

non disponible en CD

## **Les musiciens de Provence vol. 3 & 4**

interprété par l'

### **Ensemble des musiciens de Provence**

édité en 1975 et 1977 par Arion (ARN 34301 & 34370)

une partie des titres est disponible en CD

---

**N'hésitez pas à demander à écouter sur place  
l'un des disques qui vous sont présentés ici**

---